



MÉMOIRES

DE LA

624

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

d'Archéologie, Sciences & Arts

DU

DÉPARTEMENT DE L'OISE



TOME XVIII

PREMIÈRE PARTIE



BEAUVAIS

Imprimerie AVONDE et BACHELIER, rue des Flageots, 15

1901



NOTICE ARCHÉOLOGIQUE

SUR

LA COMMUNE DE FLEURY

EGLISE. — Le vocable de l'église de Fleury (1), dédiée à saint Marcel, évêque de Paris au v^e siècle, décèle l'origine reculée de cette paroisse, qui faisait autrefois partie du diocèse de Rouen, de l'archidiaconé du Vexin français et du doyenné de Chaumont. L'archevêque conférait alors la cure de plein droit (2), et les grosses dîmes de la paroisse étaient perçues pour un quart par le curé du lieu et pour les trois autres quarts par l'hôtel-Dieu de Chars (3).

(1) *Flori*, xii^e et xiii^e siècles ; *Floury*, xiv^e s. ; *Fleury*, xv^e-xviii^e s. ; *Flury*, xvii^e s. ; *Fleury empres Fresnes*, xi^e s. ; *Fleuri-sur-Fresnes-l'Aiguillon*, xviii^e s. ; *Fleury-soubz-Chaumont*, xvi^e et xvii^e s. ; *Fleury-le-Haut-Berger*, xvii^e et xviii^e s.

(2) Pouillé du xiii^e siècle, dit *Pouillé d'Eude Rigaud* (*Histor. des Gaules et de la France*, t. XXIII, p. 323) ; pouillé ms. du milieu du xiv^e siècle, connu sous le nom de *Pouillé de Raoul Roussel* (Biblioth. de Rouen, ms. Y 492, fol. 21) ; liste des paroisses du diocèse dressée vers le milieu du xv^e siècle (Archives de la S.-Inf., G. 4, fol. 117 v^o) ; D. Tous-saints du Plessis, *Description de la haute Normandie*, t. II, p. 545 ; pouillé imprimé de 1738.

(3) Procès verbal de reconnaissance et d'évaluation du comté de Chaumont en 1778. Orig. Arch. nat., P. 2041, fol. 143.

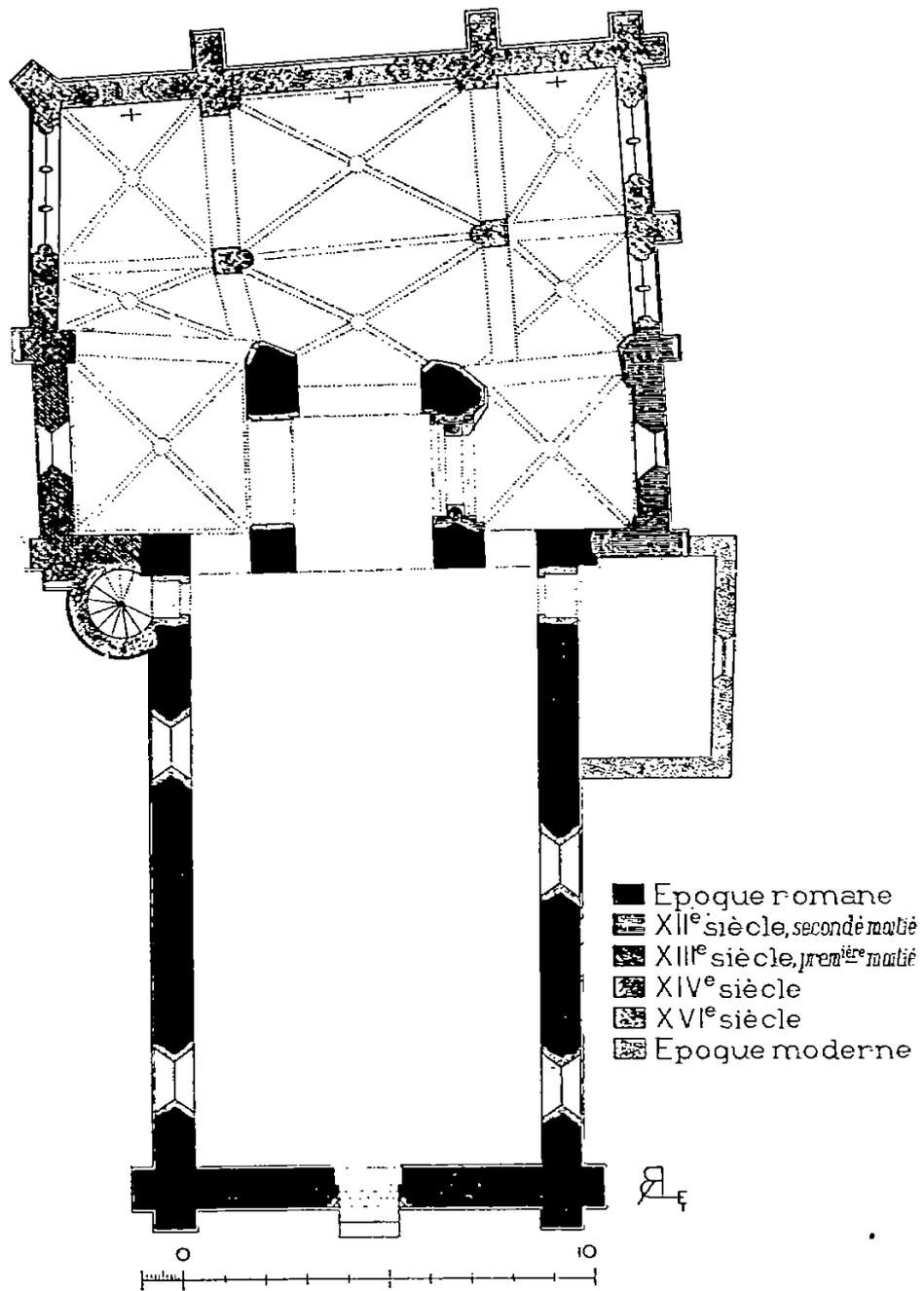
I. — L'église, régulièrement orientée, se compose d'une nef, d'un transept au centre duquel s'élève une tour carrée, et d'un chœur rectangulaire accompagné de deux chapelles latérales. La nef et le clocher constituent ce qu'il y a de plus ancien et remontent à la période romane; mais des agrandissements opérés à différentes époques ont complètement transformé l'église dont ils faisaient originairement partie : deux croisillons, formant transept, furent successivement ajoutés dans la seconde moitié du XII^e siècle et au commencement du XIII^e, et le chœur primitif fut remplacé au XIV^e siècle par une construction plus vaste, aux deux côtés de laquelle vinrent s'accoler deux chapelles vers le milieu du XVI^e siècle. Un seul portail, ouvert à l'ouest, donne aujourd'hui accès dans l'édifice; mais il existait jadis une autre entrée au nord de la nef (1).

Tout d'abord, l'église de Fleury présentait un plan très simple, fréquemment adopté par les constructeurs de l'époque romane, mais dont notre région n'a guère conservé qu'un seul spécimen à peu près intact dans l'église de Brueil (Seine-et-Oise). Ce plan comprenait uniquement une nef et un chœur, entre lesquels s'élevait la tour du clocher. Les églises d'Auvillers, de Belle Église, de Fay-les-Étangs, de Loconville, de Senots, de Villers sous Saint Leu (Oise), d'Artie, de Brignancourt, de Condécourt, de Courcelles-sur-Viosne, de Gadancourt, de Jambville, de Limay, d'Omerville, du Perchay, de Tessancourt (Seine-et-Oise), de Romilly-sur Andelle et de Saint Denis le-Ferment (Eure), présentaient certainement des dispositions analogues avant les remaniements que ces édifices ont subis.

La nef, à l'intérieur, n'a aucun intérêt. Les fenêtres qui l'éclairent et la voûte en plâtre dont elle est surmontée sont de date toute moderne.

A gauche, en entrant, les fonts baptismaux possèdent deux cuvettes, l'une ronde, l'autre semi-circulaire, toutes deux, d'ailleurs, contenues dans un même vase, dont le plan affecte la forme d'un carré auquel serait accolé un demi cercle. Ces

(1) Dimensions principales dans œuvre : longueur totale, 26 m. 05 ; largeur totale au transept, 13 m. 73 ; largeur de la nef, 8 m. 40.



PLAN DE L'ÉGLISE DE FLEURY.

fontes baptismaux, pédiculés, lourds d'aspect et sans ornements, datent du xvii^e ou du xviii^e siècle. Nous croyons devoir les mentionner à cause de la double cuvette dont ils se composent, disposition qui fut assez fréquente, surtout au xv^e et au xvi^e siècle, dans certaines régions, notamment sur les confins des diocèses de Chartres et d'Evreux, mais qui resta peu commune dans le Vexin et le Beauvaisis (1).

Une statue de la Vierge à l'Enfant, placée en avant de l'un des massifs qui portent le clocher, attire l'attention par son attitude, très caractéristique du xv^e siècle. Cette statue, en pierre, ne vaut, d'ailleurs, que par la manière dont sont traitées les draperies.

A l'extrémité de la nef se découpent trois arcades inégales, dont deux, ouvertes à droite et à gauche, près des murs latéraux, communiquent avec les croisillons. Doivent-elles être regardées comme ayant été percées à une époque contemporaine de ces parties de l'église? Nous ne le croyons pas (2). Quant à la troisième, beaucoup plus large et fermée par une grille en fer forgé du xviii^e siècle, elle est constituée simplement par la section de la voûte en berceau qui règne à la base de la tour. Cette voûte, en moellons recouverts de plâtre, a été percée à une époque relativement moderne d'un oculus pour l'ascension des cloches. Elle repose, sans l'intermédiaire d'aucune moulure ou imposte, sur deux murs parallèles, au travers desquels furent pratiquées, après coup, deux arcades en tiers-point destinées à donner accès aux deux bras du transept. Dans l'état actuel, l'extrémité orientale de cette voûte présente seule un doubleau méplat, lequel est, comme la voûte elle-même, dépourvu d'impostes. Les deux arcades

(1) L'une des cuvettes, la plus petite, sert à l'écoulement de l'eau versée sur la tête de l'enfant. Voyez notre *Monographie de l'église de Nonancourt (Eure)*, 1894, p. 22. Dans cet ouvrage, nous parlions d'un spécimen de fontes à double cuvette remontant au xii^e siècle et conservé dans l'église de Saint-Félix (Oise) : vérification faite, la petite cuvette ou piscine des fontes de Saint-Félix est une adjonction du xv^e siècle à une cuve de l'époque romane.

(2) Près de l'une d'elles, celle du nord, s'ouvre dans le mur latéral de la nef la petite porte qui donne entrée dans l'escalier du clocher.

latérales ne sont pas identiques : celle du nord, entourée d'un simple biseau, n'est pas antérieure au XIII^e siècle et a été retouchée au XVI^e; l'autre est plus ancienne de près d'un demi-siècle. A part quelques légères mutilations, elle a gardé son aspect primitif. Formée de deux rangées de claveaux, dont les angles sont respectivement ornés d'un biseau et d'un tore, elle repose de chaque côté sur une demi colonne et deux colonnettes engagées. Par leur profil, les bases de ces fûts rappellent la base attique, car le tore inférieur, relié au socle par de petites griffes, est très peu aplati. Les chapiteaux montrent de larges feuilles d'eau à peine nervées, au-dessus desquelles apparaissent, soit une palmette, soit des volutes. Enfin, les tailloirs se composent d'un tore, d'un cavet dégagé et d'un méplat. L'ensemble, très simple, est d'un bon effet.

Les deux bras du transept ne sont pas contemporains l'un de l'autre. Chacun d'eux forme une travée à peu près carrée, dont la muraille orientale fut ouverte au XVI^e siècle, lors de l'adjonction des deux chapelles qui accompagnent le chœur. Ce transept reçoit le jour à chacune de ses extrémités par une fenêtre en cintre brisé, de forme allongée, sans aucune ornementation intérieure. Le croisillon sud, bâti dans la seconde moitié du XII^e siècle, est recouvert d'une voûte sur croisée d'ogives, à lunettes en tiers-point et à vouôtains sans inclinaison; mais cette voûte n'est nullement contemporaine de la construction, comme suffisent à le prouver le profil et le peu d'épaisseur de ses nervures, composées de deux tores séparés par une arête, le profil en biseau de ses formerets, et surtout la manière dont sont traitées les élégantes feuilles de chêne qui décorent la clef. Cette voûte ne dut pas être montée avant le commencement du règne de saint Louis, au moment sans doute où fut terminé le croisillon du nord. Une voûte, cependant, avait été prévue dès l'origine, car les supports remontent certainement au XII^e siècle. Bien que ces supports n'existent plus qu'en partie, on voit facilement que le croisillon comptait primitivement six colonnettes assez minces, dont quatre recevaient la retombée des nervures, et les deux autres supportaient le formeret du mur méridional, le seul qui en fût pourvu. Celles de ces colonnettes qui ont survécu sont bien conservées. Leurs chapiteaux, surmontés d'un tailloir profilé comme celui précédemment décrit, sont

couverts de feuilles aplaties ou enroulées en deux rangées de crochets. Chacun des fûts est engagé dans un angle.

Les caractères qui distinguent le croisillon, d'abord unique, ajouté à l'église romane, c'est-à-dire le profil de ses tailloirs, la forme de sa fenêtre, la décoration de ses chapiteaux, indiquent à peu près comme date de cette adjonction le milieu de la seconde moitié du XII^e siècle. Le profil du tailloir, par exemple, est celui qui fut généralement adopté dans les édifices religieux du Vexin pendant la période de 1150 à 1190 environ, ainsi qu'on peut le constater au transept de l'église de Delincourt, au déambulatoire de Saint-Maclou de Pontoise, sous les clochers du chœur de Saint-Leu-d'Esserent, dans les nefs de Saint-Clair sur-Epte et de Saint-Germer, les chœurs d'Amfreville-les-Champs, de la Chapelle-en-Vexin et de Wy-Joli-Village, au portail d'Avernes et à la façade d'Haravilliers, tous édifices ou fragments d'édifices dont les autres dispositions empêchent de reculer la date au delà du milieu du XII^e siècle.

La voûte du croisillon nord est semblable à celle du croisillon sud, mais à la place des colonnettes du XIII^e siècle, on remarque de jolis culs-de-lampe sculptés en haut relief au commencement du XVI^e. Chacun d'eux figure un personnage assis ou accroupi et traité avec un sentiment du pittoresque à la fois très vif et très mesuré : l'un de ces personnages tient un phylactère, l'autre a un livre fermé sur les genoux et semble méditer. Nous parlons des deux culs-de-lampe placés au nord. Celui que l'on voit au-dessus de la petite arcade ouvrant sur la nef est une sculpture moderne (1).

Les massifs qui supportent la tour vers l'orient ont été renforcés sans aucune préoccupation de symétrie au moment de la construction des chapelles, vers le milieu du XVI^e siècle, et les nervures des différentes voûtes viennent s'y ajuster par pénétration, d'une manière fort irrégulière. Le massif du nord porte, sur une espèce d'entablement qui regarde le chœur, la date 1557. L'autre, sur sa face méridionale, montre un écu

(1) Faut-il conclure de la date récente de cette sculpture que la petite arcade fut ouverte seulement après le XVI^e siècle ?

que meuble un calice sommé d'un nom de Jésus (*ih̄s*), et au-dessus duquel on lit la date 1575. Ecu et date, gravés au trait, doivent, selon nous, être quelque peu postérieurs à l'achèvement de tous les travaux exécutés au xvi^e siècle dans cette partie de l'église.

Contre le mur occidental du croisillon nord, on a placé récemment un grand crucifix en bois, naguère fixé contre le mur du clocher, sous l'ancienne voûte en bois de la nef. Aux quatre extrémités, des cartouches ayant la forme d'un rectangle terminé par deux demi cercles encadrent les emblèmes, sculptés en bas relief, peints et dorés, des quatre évangélistes (1). Ce crucifix nous paraît de la fin du xvi^e siècle.

Le chœur, beaucoup plus large que la base du clocher, se compose de deux travées inégales, la seconde plus profonde que la première, mais recouvertes, néanmoins, l'une et l'autre de croisées d'ogives, dont le profil présente trois tores dégagés par deux gorges. La clef de la première travée est ornée d'une rosace de feuillages qui remonte à l'époque de la construction, c'est-à-dire au xiv^e siècle. Celle de la seconde travée a été refaite. A l'ouest, les nervures de la première travée descendent brusquement sur les massifs portant le clocher. Dans les angles du chevet, trois minces colonnettes dégagées par deux gorges et surmontées de chapiteaux sans sculptures, à tailloir polygonal (2), recevaient autrefois une branche d'ogive et deux formerets toriques ; mais les formerets latéraux furent supprimés vers le milieu du xvi^e siècle, quand on ouvrit les arcades communiquant avec les chapelles. En même temps, le groupe de colonnettes qui, de chaque côté, séparait les deux travées du chœur et portait un doubleau en tiers point surbaissé identique aux ogives — ce doubleau existe encore — fut remplacé par une demi-colonne dorique adossée à un pilier carré.

Une fenêtre s'ouvrait autrefois au milieu du chevet, mais

(1) L'aigle est au sommet ; le lion est à la droite et le bœuf à la gauche du divin crucifié ; l'homme, enfin, est placé au-dessous des pieds, percés d'un seul clou.

(2) Ces chapiteaux ont été retaillés à l'époque moderne.

on la supprima dans la seconde moitié du XVIII^e siècle pour permettre l'installation de la haute boiserie qui revêt encore toute la largeur de la muraille. Cette boiserie est creusée au-dessus de l'autel d'une sorte de large niche en plein cintre, aux parois ornées de caissons, laquelle encadre un grand bas-relief de la *Résurrection*, tandis que les parties latérales sont décorées de pilastres ioniques et de trophées d'instruments du culte mêlés à des motifs de style. Quant au couronnement, méplat comme ces panneaux, il se termine par un dais saillant, de plan pentagonal, dont la présence, conforme aux prescriptions de la liturgie, doit être notée au XVIII^e siècle, époque à laquelle on reproche assez volontiers d'avoir oublié les traditions chrétiennes (1). Tout cet ensemble est couvert d'une peinture blanc et or, rehaussée de tons chair pour les personnages du bas-relief. Peut-être la contretable de Fleury est-elle due au même artiste que celle d'Enencourt-Léage, dont nous avons précédemment donné la description. Le bas-relief n'annonce pas, d'ailleurs, un talent au-dessus de la médiocrité.

Il nous faut faire remarquer ici la déviation vers le nord que présente l'axe du chœur comparé à celui de la nef. S'agit-il là d'une disposition intentionnelle et symbolique, ou faut-il y voir les résultats d'une cause accidentelle, d'une maladresse ou de la nature du sol? L'étude de cette question difficile nous entraînerait trop loin en ce moment.

Aussi profondes que le chœur, les deux chapelles ne sont cependant pas tout à fait identiques entre elles. La plus régulière, celle du sud, compte deux travées assez étroites, voûtées sur croisées d'ogives, avec un doubleau en cintre brisé. Ces nervures, qui présentent le profil habituel des voûtes de la Renaissance, reposent d'un côté sur le pilier carré déjà mentionné, de l'autre sur de petits entablements

(1) Heureux si, à ce point de vue, les ecclésiastiques du XIX^e siècle ne les eussent pas oubliées davantage! — Il est intéressant de constater que les curieux procès-verbaux des visites pastorales de M^{sr} d'Aubigné, archevêque de Rouen (1707-1719), conservés aux Archives de la Seine-Inférieure, sont pleins de recommandations relatives à la nécessité d'un dais au-dessus du maître-autel.

d'une très faible saillie engagés dans la muraille; par exception, celles de la travée orientale ont pour supports, dans les angles du chevet, deux masques humains grossièrement sculptés. Aux deux clefs figurent des écus en accolade entourés de couronnes de fleurs liées par des rubans, dans le goût du xvi^e siècle. Celui de la travée orientale porte les armes de Guy de Chantelou, seigneur de Fleury sous François I^{er} : *d'or au loup de sable accompagné de trois tourteaux de gueules*. L'autre, chargé d'un fascé de six pièces, se retrouve au sommet du pied-droit engagé dans la muraille, à l'entrée occidentale de la chapelle. Il nous est inconnu. Peut-être faut-il y voir une mauvaise interprétation de l'écu des d'Aubourg, qui possédèrent longtemps (1) le fief de Neuville, dans la paroisse de Fleury, et dont les armoiries étaient : *d'azur à trois fasces d'or*.

Deux fenêtres en cintre surbaissé, dont le remplage comprend un meneau, deux petits cintres et un oculus, éclairent au sud la chapelle dont nous parlons. Une troisième baie s'ouvrait jadis au chevet; elle est cachée à l'intérieur par une boiserie du xviii^e siècle qui sert d'encadrement à une grande et belle statue en pierre de saint Marcel, patron de la paroisse, représenté en costume épiscopal et foulant aux pieds un dragon (2). Cette statue, repeinte à l'époque moderne, date de la première moitié du xvi^e siècle. On vient d'assez loin en pèlerinage dans l'église de Fleury pour mettre sous la protection de saint Marcel les enfants malades du carreau.

La chapelle du nord est plus large que la précédente. Elle se compose d'un assez vaste espace recouvert de deux croisées d'ogives de la Renaissance, dont l'une, celle voisine du transept, est établie sur un plan trapézoïdal très barlong. Ces

(1) Depuis le règne de Louis XI jusque dans la première moitié du xviii^e siècle.

(2) C'est ainsi que le sculpteur a représenté le « *serpens immanissimus* » dont parle Fortunat dans sa Vie de saint Marcel (éd. Krusch, dans *Monumenta Germaniae historica: Auctores antiquissimi*, t. IV, 2^e partie, 1885, p. 53). Grégoire de Tours (*le Livre des Miracles*, éd. Bordier, t. III, p. 84) mentionne aussi le serpent dont saint Marcel délivra sa ville épiscopale.

nervures ont des supports identiques à ceux de la chapelle méridionale, sauf aux angles du chevet, où l'on voit deux culs-de-lampe modernes, imitation de ces sculptures fantaisistes de la dernière époque gothique comme nous en a montré le croisillon voisin. Une grande fenêtré en cintre surbaissé, partagée par deux meneaux et dont le tympan est garni de trois oculus, éclaire largement cette chapelle. De même que dans la chapelle opposée, une baie s'ouvrait jadis vers l'orient ; mais on ne voit actuellement à l'intérieur qu'une boiserie d'autel banale, avec une grande toile du commencement du XVIII^e siècle. La Sainte Vierge et l'Enfant Jésus porté par sa mère y sont peints donnant des rosaires à deux femmes agenouillées et présentées par leurs saintes patronnes. Aucun insigne ou attribut ne permet d'identifier ces priantes, non plus que les saintes qui les présentent. Les vêtements ne sont nullement caractérisés. Ce tableau est l'œuvre d'un peintre sans talent, dont la signature se lit en bas, dans la partie centrale :

*Demontomer
fecit à gisors
1710 (1).*

Nous avons remarqué, déposée sur le sol de la même chapelle, une assez jolie statue en pierre de la première moitié du XVI^e siècle. C'est une sainte Barbe au riche costume, nu-tête et portant une tour crénelée.

II. — La façade et les murs latéraux de la nef, construits en moellons, ont été revêtus, il y a une vingtaine d'années, d'un crépi sur lequel on a simulé des pierres d'appareil. Il n'y a de contreforts qu'aux deux angles de l'ouest, et ces contreforts, en pierre, à un seul glacis, paraissent aussi avoir été en grande partie refaits. La porte d'entrée, percée au centre de la façade, a la forme d'une baie en plein cintre, sans tympan, de dimensions modestes, mais de bonnes proportions et d'ornementation élégante. Elle a conservé intacte

(1) Louis Pérot, dit de Montomer, était fixé depuis peu de temps à Gisors lorsqu'il mourut dans cette ville le 4 novembre 1710.

cette ornementation, mais les proportions ont été gâtées, au cours des derniers travaux de restauration, par un abaissement considérable du seuil. Chacun des pieds-droits présente deux colonnettes, dont les chapiteaux (1) sont décorés de feuilles plates recourbées en volutes. Sur le tailloir, composé d'un biseau et d'un méplat, se détachent de larges feuilles enroulées alternant avec des palmettes encadrées assez analogues à la fleur de lys héraldique. Une décoration du même genre court en forme de sourcil autour de l'archivolte, composée de deux rangées de claveaux et ornée de deux tores dégagés par des cavets. Cette porte est surmontée d'une rose de création moderne, et le pignon a lui-même été entièrement reconstruit.

Nous avons dit la date récente des fenêtres latérales. M. Frion avait constaté, en 1859, la présence, dans le mur méridional, d'une fenêtre bouchée que le crépi a depuis complètement dissimulée (2). On ne trouve aujourd'hui à noter, avec le portail, que la corniche de la muraille septentrionale, dont une partie remonte à l'époque romane. C'est une tablette en biseau portée par des modillons épais profilés en cavet. Nous devons rappeler cependant qu'une porte, précédée d'un porche, s'ouvrait encore il y a trente ou quarante ans au nord de la nef. Elle était, paraît-il, dépourvue d'ornementation (3).

Il est impossible, dans l'état actuel, de reconnaître si la porte occidentale, que nous venons de décrire, est contemporaine des murailles ou bien si cette entrée, dont le style indique une date rapprochée de celle du croisillon sud, remplaça, de même que le portail de l'église voisine de Marquemont, une porte plus ancienne. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est

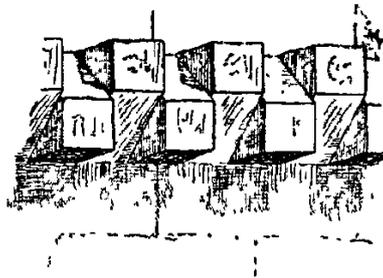
(1) Les bases actuelles sont une refaçon.

(2) Frion, *Nouveau précis statistique sur le canton de Chaumont*, p. 142. — A ce mur est adossée une sacristie, de date déjà ancienne, mais sans caractère architectonique.

(3) On considérait jadis cette porte comme l'entrée principale de l'église. Nous avons noté, en effet, dans les registres de catholicité de la paroisse, à la date du 17 avril 1728, une inhumation faite « sous le porche du principal portail ».

qu'elle est très postérieure au clocher, lequel doit sans doute être rangé parmi les rares spécimens des tours du XI^e siècle encore debout dans le Vexin.

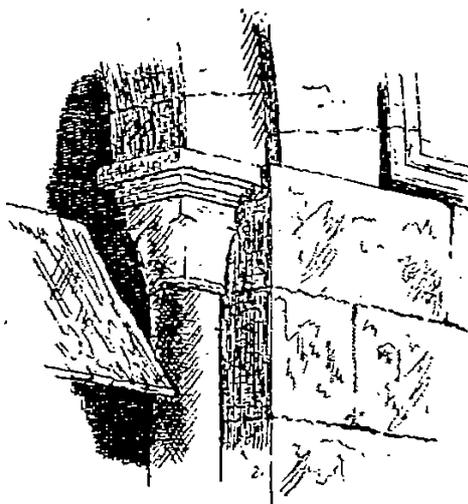
Composé, au-dessus du rez-de-chaussée, de deux étages, le premier construit en moellons et caché par les toitures, le second bâti en pierre de taille, ce clocher se fait remarquer par sa simplicité. Le premier étage possède sur trois de ses faces, à l'est, au nord et au sud, une fenêtre en plein cintre ébrasée à l'intérieur et qui, dans le principe, était certainement visible du dehors ; tandis que la face occidentale présente une baie de même forme, mais plus large et sans ébrasement. Nous sommes persuadé que cette quatrième baie servait à pénétrer dans la tour, au moyen d'une échelle mobile placée dans la nef, avant la construction de la tourelle d'escalier qui accompagne le croisillon nord. A la base de l'étage du beffroi règne un cordon assez singulièrement composé de prismes quadrangulaires alternant à deux niveaux



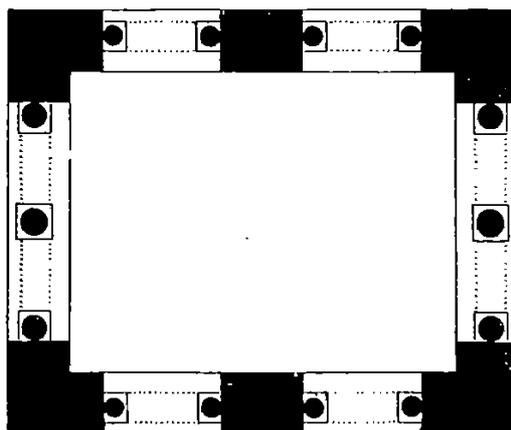
différents. Ce motif, tout géométrique, est fort rare. Par suite de la forme barlongue qu'affecte le plan de la tour (1), les baies jumelles qui s'ouvrent sur les différentes faces du beffroi présentent, dans leurs dispositions, quelque différence. Sur les faces les plus larges, à l'ouest et à l'est, les deux ouvertures, munies chacune de deux colonnettes, sont séparées par un massif de maçonnerie ; sur les deux autres faces, au contraire, elles sont absolument contiguës, et l'on ne compte alors que trois colonnettes, dont une isolée. Les chapiteaux, à peine ornés de volutes très rudimentaires, ont

(1) Dimensions intérieures : 2 m. 90 sur les faces N. et S., et 3 m. 80 sur les faces E. et O.

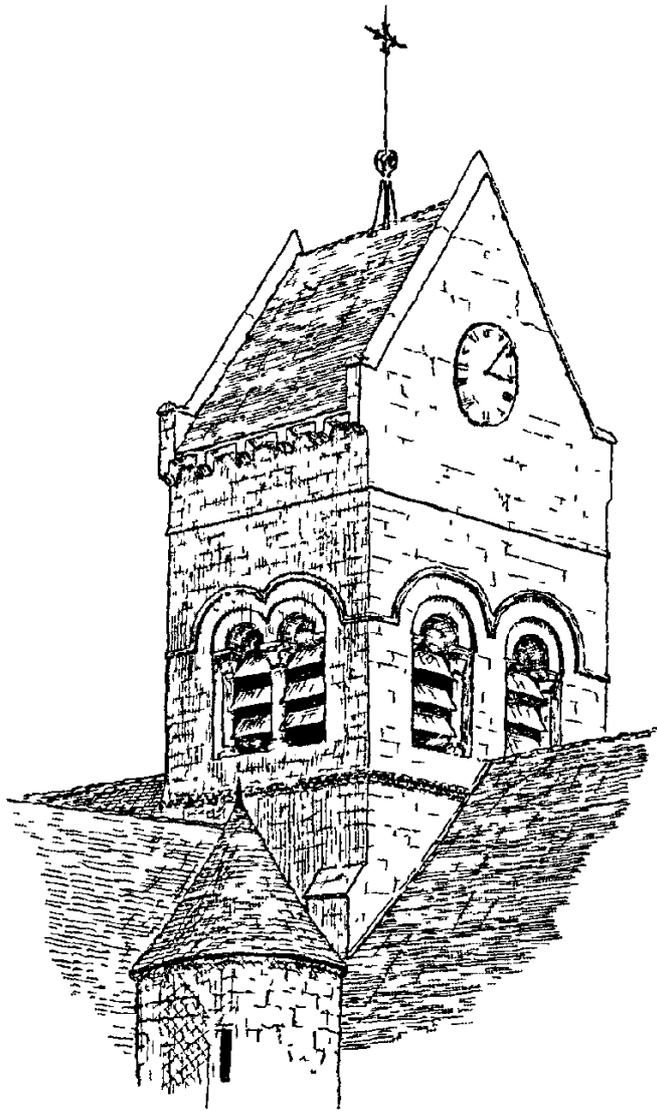
d'épais tailloirs en biseau sur lesquels apparaissent de petites moulures horizontales très rapprochées les unes des autres. Quant aux bases, elles sont trop mutilées pour qu'on



puisse en restituer le profil. Les archivoltes, composées de deux rangs de claveaux, sans aucune décoration, possèdent un sourcil méplat qui se poursuit horizontalement tout autour du clocher. Il n'y a, en effet, de contreforts qu'au-dessous de l'étage du beffroi, et, suivant l'usage adopté quand



PLAN DE L'ÉTAGE SUPÉRIEUR DU CLOCHER



E. CHEVALLIER DEL.

ÉGLISE DE FLEURY. — VUE DU CLOCHER.

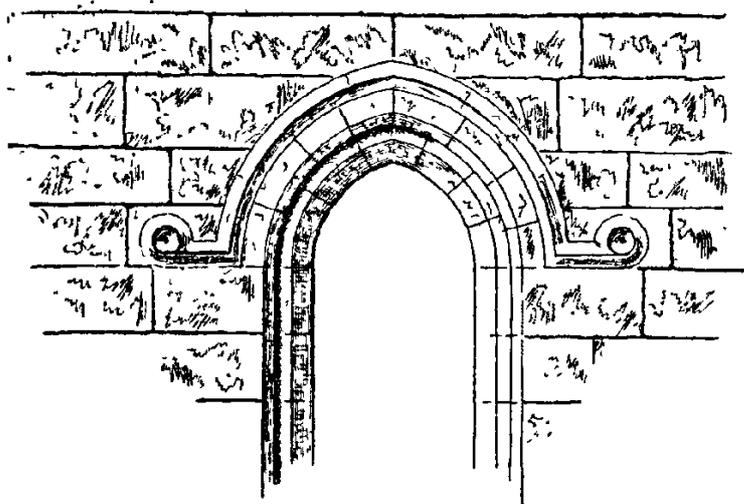
la tour se trouvait au centre d'une église privée de transept, ces contreforts ne sont appliqués que sur les deux faces latérales, au nord et au sud. Enfin, pour compléter cette description, il faut ajouter que toute la partie de la tour placée au-dessus des baies, c'est-à-dire le bandeau en glacis, la corniche à modillons et les deux pignons qui portent la toiture en bâtière ont été reconstruits il y a une vingtaine d'années, et que la hauteur de ce couronnement fut alors un peu augmentée. Déjà, d'ailleurs, à la suite de ravages causés par la foudre le 29 juin 1811, les parties hautes du clocher avaient été refaites en entier.

Tout ce qui caractérise la tour de Fleury, — plan barlong, voûte en berceau, angles sans contreforts et sans colonnes, tailloirs en biseau, chapiteaux à peine sculptés, claveaux sans ornementation, moulure horizontale à la hauteur des impostes, — annonce une époque fort ancienne. Cette tour et quelques autres clochers, qui offrent la plupart des dispositions que nous venons d'indiquer, comme ceux de Fay-les-Etangs, de Méru, de Saint-Maximin (1), de Serans (Oise), de Banthelu (Seine-et-Oise), de Bézu-Saint-Eloi (Eure), ne peuvent être attribués à une date postérieure au commencement du XII^e siècle, et plusieurs devraient même, à notre avis, être classés bien plutôt parmi les constructions de la seconde moitié du XI^e siècle.

Les deux croisillons n'ont, sur la nef, qu'une assez faible saillie. Celui du nord, construit en pierre de taille vers le milieu de la première moitié du XIII^e siècle, est, au dehors, le plus intéressant. Soutenu par des contreforts disposés deux par deux à chaque angle, peu saillants et garnis de trois glacis (l'un des contreforts qui épaulaient l'angle nord-est a été englobé dans le mur de la chapelle ajoutée au XVI^e siècle), il est percé d'une seule baie en cintre brisé, ouverte au nord, entourée d'un double biseau et surmontée d'un sourcil dont la disposition mérite d'être remarquée. Il se compose de deux

(1) Ces trois clochers ont été surélevés dans la suite.

quarts de rond opposés, d'un rayon inégal, coupés et reliés tout à la fois par un plan perpendiculaire à la muraille. Mais ce qui constitue l'originalité de cet encadrement, c'est la manière dont chacune de ses extrémités s'enroule en volute.



Viollet-le-Duc, rencontrant un ornement du même genre au portail latéral de l'église de Namps-au Val (Somme), construit dans le troisième quart du ^{xiii}^e siècle, voyait là le résultat d'une influence venue de la Syrie centrale. M. Enlart, qui a trouvé un autre exemple de cette disposition datant du ^{xiii}^e siècle, à Orrouy (Oise), se contente de faire des réserves à propos de l'opinion du célèbre architecte, sans la rejeter absolument (1).

Dans l'angle de la nef et du croisillon nord se trouve la tourelle qui renferme l'escalier conduisant au clocher. Elle fut ajoutée seulement à la fin du ^{xiii}^e siècle ou dans le cou-

(1) Voyez : Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, t. VII, p. 397 et 398, avec fig., et Enlart, *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde*, p. 152, avec fig. — Nous avons remarqué un sourcil enroulé en volute à chacune de ses extrémités aux fenêtres occidentales de la nef de Notre-Dame de Louviers (second quart du ^{xiii}^e siècle).

rant du xiv^e. L'escalier, dont les marches sont apparentes en dessous, avec un biseau sur l'arête, ouvre dans la nef par une petite porte en segment de cercle.

Le croisillon sud, qui date de la seconde moitié du xii^e siècle, n'a pas d'intérêt à l'extérieur. Ses murs en moellon crépi sont épaulés par des contreforts assez semblables à ceux du croisillon nord, et sa baie en cintre brisé n'a reçu aucune ornementation. De ce côté, comme au nord, le pignon a été refait à une date relativement moderne.

Les deux chapelles qui accompagnent le chœur, bâties en pierre, possèdent des contreforts peu saillants, et leurs toitures, perpendiculaires à celle du chœur, se terminent par des pignons. La chapelle méridionale est surmontée de deux pignons étroits; celle du nord n'en a qu'un, mais plus large. Cette dernière chapelle se fait remarquer par l'importance de sa fenêtre, garnie de deux meneaux, et par la niche que forment, sur la face antérieure du contrefort d'angle, un socle et un dais saillants. Le dais, de plan semi circulaire, est orné de trois petites niches séparées par des pilastres et renfermant des statuettes difficiles à identifier. Ce dais, sur le couronnement duquel se détachent de petits vases, abrite une statue en pierre, debout, du Christ souffrant ou *Dieu de pitié*, qui date du xvi^e siècle. Deux des contreforts de la chapelle sud conservent des gargouilles mutilées, en forme d'animaux, et au-dessus de l'un de ces contreforts on voit, en outre, un reste de clocheton d'aspect encore gothique. Enfin, il convient de signaler la fine moulure en relief qui entoure chacune des baies des chapelles en s'appuyant, à ses extrémités, sur des culs-de-lampe minuscules, formés d'une tête humaine ou de feuillages. Nous avons dit déjà que ces chapelles furent élevées au milieu du xvi^e siècle. Il faut ajouter qu'elles sont dues toutes deux au même architecte.

La façade postérieure de l'église comprend trois parties bien distinctes, correspondant aux trois vaisseaux intérieurs, et pourvues jadis de fenêtres depuis longtemps bouchées, mais dont l'encadrement demeure toujours visible. Les fenêtres des deux chapelles, en plein cintre, appartiennent au style de la Renaissance. Celle du chœur, dessinée par deux biseaux et une retraite, affecte une courbe en tiers-point, et ses dimensions permettent d'affirmer qu'elle possédait jadis

un remplage, bien qu'il n'en subsiste aucune trace. Le mur en pierre dans lequel elle est percée, construit très simplement, mais avec grand soin, a conservé toute sa solidité. Il est encore surmonté de son pignon du *xiv^e* siècle, percé d'une baie d'aération en plein cintre. Deux des contreforts qui l'épaulaient autrefois ont été englobés au *xvi^e* siècle dans les murailles des chapelles; mais les deux autres, saillants et minces, sont intacts: leur amortissement a la forme d'un gâble ou d'un petit pignon.

Le chœur des églises romanes était souvent fort exigu; aussi, au *xiii^e* et au *xiv^e* siècle, vit-on beaucoup de paroisses lui substituer une construction plus spacieuse. A côté de l'église de Fleury, qui présente un exemple frappant d'agrandissement du sanctuaire, nous pouvons citer dans le Vexin et le Beauvaisis bien d'autres témoignages de ce mouvement général: telles sont les églises de Belle Eglise, Cambronne, Ivry-le-Temple, Jaméricourt, Lierville, Marissel, Marquemont, Méru, Monts, Nogent-les-Vierges, Serans, Trie-Château (Oise), d'Aronville, Cergy, Condécourt, Cormeilles en Vexin, Courcelles-sur-Viosne, Gaillon, Jouy-le-Moutier, Montgeroult, Nucourt, Omerville, Osny (Seine-et-Oise), de Romilly-sur-Andelle et Saint-Denis-le-Ferment (Eure). Le plan même du chœur de Fleury est celui de la plupart des sanctuaires bâtis dans toute la région à partir de 1150.

Quant aux chapelles ajoutées des deux côtés du chœur, les paroissiens de Fleury, en les bâtissant, ne firent qu'imiter tardivement l'exemple donné dès le *xiii^e* et le *xiv^e* siècle par les habitants de Delincourt, de Flavacourt, d'Hannaches, de Lierville, de Parnes, de Saint-Félix, de Senantes (Oise), d'Aronville, de Montgeroult et de Nucourt (Seine-et Oise).

III. — Nous avons publié ailleurs (1) l'inscription placée sur la cloche et celle qui se lit sur une plaque de cuivre fixée contre l'un des piliers du chœur. Cette dernière est l'épitaphe de Philippe des Vers, curé de Fleury, mort le 27 avril 1638; elle rappelle en même temps divers dons faits à la fabrique

(1) *Epigraphie du canton de Chaumont-en-Vexin*, par L. Régner et J. Le Bret. (Voyez plus loin l'appendice *Bibliographie*.)

par cet ecclésiastique, notamment le legs de 60 livres tournois « pour faire paindre la chappelle du Rosaire » qu'il avait « fondée » (1). Quant à la cloche, datée de 1775 (2) et signée de François Morel et de Pierre-Charles Morel, deuxième du nom (3), elle fut nommée Anne par Guillaume Le Bastier, « sous-lieutenant dans les mousquetaires », et par Anne Frezon, sa mère, veuve d'André Le Bastier, seigneur de Rainvilliers et de Fleury.

En résumé, par son clocher, probablement du XI^e siècle, et son gracieux portail du XII^e, l'église de Fleury n'est pas indigne de retenir quelques instants l'attention des archéologues (4).

CHEMINÉE DE L'ANCIEN MANOIR SEIGNEURIAL, AUJOURD'HUI EN ANGLETERRE. — Vassaux des seigneurs de Fresne-l'Eguillon, les seigneurs de Fleury cessèrent, dans les dernières années du XVII^e siècle, de résider à Fleury, ainsi que l'on peut s'en assurer par la lecture des actes de catholicité. Leur manoir s'élevait au milieu du village. Il était entouré à peu près complètement par la petite rivière du Mesnil et par un grand étang de forme irrégulière qui existe encore aujourd'hui. Quelques-unes des anciennes constructions sont toujours debout, mais privées de tout caractère (5). On ne

(1) C'est à-dire *dotee*. Le style de la chapelle du Rosaire prouve surabondamment qu'elle fut construite pres d'un siècle avant la mort de Philippe des Vers.

(2) Et non de 1773 comme nous avons lu, par erreur, en relevant cette inscription pour notre *Epigraphie du canton de Chaumont*.

(3) Sur ces fondeurs, cf. L. Régnier, *Cloches et fondeurs de cloches*, dans *Bull. archéol. du Comité des travaux histor.*, 1895, p. 445-448.

(4) En 1877, 1879 et 1887-1888, cette église fut l'objet, extérieurement et intérieurement, de travaux de restauration importants. Dès 1853, le cimetière avait été transféré à l'ouest du village, sur le bord du chemin de grande communication d'Auneuil à Marines, dans un terrain donné par la famille Guimier. Depuis, le sol de l'ancien cimetière, qui s'étendait le long de la rue, au nord et au nord-ouest de la nef, a été complètement déblayé.

(5) L'ancien domaine seigneurial de Fleury appartient aujourd'hui à M. Prévôt, le très aimé et très respecté conseiller général du canton de Chaumont. Une partie de la propriété, comprenant une maison de

montre plus, dans le logis du fermier, que l'emplacement d'une très belle cheminée de la Renaissance dont les surprenantes aventures méritent d'être contées.

I. — Le 11 novembre 1835, les héritiers de M. Le Bastier de Rainvilliers, dernier seigneur de Fleury, vendirent à M. Prévôt, père du propriétaire actuel, l'ancien domaine seigneurial de Fleury ; mais, avant de conclure ce marché, ils avaient cédé au marquis de Tristan, beau-frère de l'un des vendeurs, M. Lockhart, la cheminée dont nous venons de parler. M. de Tristan recueillait alors de divers côtés, et principalement dans l'Orléanais, toutes sortes de fragments d'architecture, avec la pensée de les faire servir à la décoration d'une résidence qu'il se proposait de créer, pour l'un de ses

maitre moderne, est occupée par lui ; le surplus est habité par un fermier. — Des aveux copiés au commencement du xv^e siècle dans l'un des terriers de la seigneurie de Trie-Château et de Fresne-l'Eguillon (Arch. de l'Oise, E. 355) fournissent quelques renseignements, malheureusement bien vagues, sur le manoir de Fleury à cette époque : « Gaultier de Thibuviller (c'est la forme antérieure au xv^e siècle), à cause de sa femme, tient à Fleury du sr de Fresnes, premierement la maison et manoir depuis les tournelles sus la porte jusques aux fossés derriere, excepté ij espaces du cellier; item la moitié de la cave; item toute la basse court, excepté deux espaces de la granche; item le coullombier, le petit jardin et sa partie des fossés;... item le cart du four et du moulin et de la nasse » (4 janv. 1373, fol. 72). — « Hutin de Herouval tient, à cause de sa femme, à Fleury, de la seigneurie de Fresnes, premierement les tournelles sur la porte; item la maison d'empres, ou posté devers le grant jardin; item la haulte court; item la moitié de la cave; deux espases du bas cellier dans les tournelles; item deux espases de la granche devers le coullombier; item le grant jardin; item ung arpent de pré joignant au grant jardin;... item le cart du moulin, le cart du four et le cart de la nasse » (16 janv. 1373, fol. 73). — Au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale (*Topographie de la France*, arr. de Beauvais, t. II), on trouve un dessin du xviii^e siècle — dessin d'architecte, au lavis — avec cette légende : « Elévation des bâtiments de basses cours; vue du côté de la cour du château de Fleury. » Ce sont deux pavillons semblables, avec bossages d'angles, attique et couronnement frontonné, qui s'élèvent aux extrémités d'un mur de clôture dans lequel sont percées deux grilles disposées de façon symétrique. Jamais rien de semblable n'a existé à Fleury-sous Chaumont, et il ne s'agit pas davantage du château de Fleury-la-Forêt (Eure).



CHEMINÉE DU MANOIR SEIGNEURIAL DE FLEURY,
aujourd'hui à North Nymms (Angleterre)

Heliog. Dugardin

enfants, dans un endroit voisin de son château de l'Emé-rillon, à Cléry-sur-Loire. Le lieu où devait s'élever la future construction était très rapproché d'une métairie appelée le *Colombier*, et se trouvait sur le territoire de Mézières (Loiret), à une petite lieue sud est de la ville de Cléry.

La cheminée, démontée pierre à pierre, fut donc transportée au Colombier, et le nouveau propriétaire en fit enterrer les matériaux à une faible profondeur, avec tous ceux qu'il avait déjà réunis, afin de les soustraire à l'action de la gelée. Un parc fut dessiné et planté sur les bords de la petite rivière d'Ardou. Cependant, après réflexion, M. de Tristan se ravisa; il abandonna, provisoirement d'abord, puis définitivement, son projet. On ne parla plus, dès lors, du château du Colombier, et, peu à peu, les ronces et les broussailles envahirent l'endroit où avait été caché le précieux dépôt. Un demi-siècle s'écoula, sans que l'on songeât à tirer parti des matériaux. Ce fut seulement en 1892, quinze ans après la mort de son père, que M. Pierre de Tristan, maire de Cléry et conseiller d'arrondissement, eut l'idée d'en faire entrer certaines parties dans la reconstruction des communs de son château de l'Emé-rillon. Beaucoup, malheureusement, sortirent de terre fort endommagés et inutilisables; mais, par bonheur, la cheminée de Fleury, taillée dans la pierre dure, avait mieux résisté. C'était, sans contredit, la plus belle pièce de la collection. M. de Tristan la fit remonter provisoirement sous un hangar et l'offrit en vente dans tous les journaux.

Quatre ans après, en 1896, un Américain, homme de goût qui voyageait en France, M. Burns, banquier à Londres, fut séduit par cette œuvre charmante et accepta, sans discussion, le prix de 10,000 francs demandé par M. de Tristan. La cheminée fut donc encore une fois démontée, puis mise en caisses, chargée à la gare de Beaugency et transportée en Angleterre, où M. Burns la fit réédifier dans sa propriété de North-Mymms, près de Hatfield, dans le Hertfordshire, à vingt milles au nord de Londres (1).

(1) Un sculpteur orléanais, M. Libersac, qui avait présidé à la mise en caisses, reçut également mission de surveiller la reconstruction définitive du monument. Il exécuta aussi sur place certaines restaurations devenues nécessaires

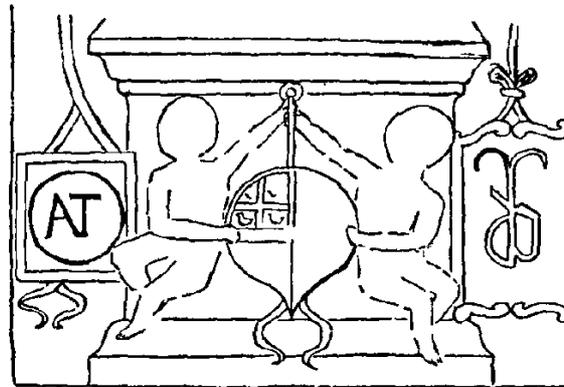
Grâce à M. Léon Dumuys, vice-président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, attaché à la direction du Musée historique d'Orléans, nous pouvons mettre sous les yeux du lecteur la reproduction d'une photographie représentant la cheminée de Fleury telle qu'on la voyait à l'Emérillon avant son transport en Angleterre, c'est-à-dire alors qu'elle était intacte. C'est également à M. Dumuys que nous devons tous les détails de l'étrange odyssée que nous venons de retracer. Délégué en 1897 par la Société archéologique et historique de l'Orléanais aux fêtes du cinquantième de la Société académique de l'Oise, notre distingué confrère révéla aux archéologues du Beauvaisis, dans la séance solennelle tenue à Beauvais le 11 octobre, le sort ou, pour mieux dire, l'existence d'une œuvre d'art précieuse dont personne, dans notre pays, n'avait pris soin de conserver le souvenir (1).

- II. — Voici, d'après les notes de M. Dumuys, les dimensions du monument : hauteur totale, 3 m. 35 ; hauteur sous le linteau, 1 m. 85 ; largeur totale mesurée en avant, à la corniche du linteau, 3 m. 30 ; largeur totale mesurée en arrière, contre le mur de fond, 3 m. 50 ; largeur intérieure du foyer, entre les pieds droits, 2 m. 18. Ces dimensions montrent que les parois latérales sont plantées dans une direction légèrement oblique, suivant un usage très répandu à la fin du moyen âge et aux débuts de la Renaissance. On peut, d'ailleurs, se rendre compte de cette disposition en examinant attentivement l'héliogravure ci jointe. Le lecteur admirera tout de suite l'ampleur et la beauté des lignes ; il s'apercevra aussi, dès le premier instant, que tout, dans cette œuvre d'art, est d'un style complètement étranger à notre pays ; il recon-

(1) Graves n'en parle dans aucun de ses ouvrages. — M. Dumuys avait déjà publié, en 1896, dans le *Bulletin* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais (t. XI, p. 385-390), une *Note relative à des débris d'anciens édifices orléanais des XI^e, XV^e, XVI^e siècles, enfouis depuis une cinquantaine d'années au lieu dit « le Colombier », près Cléry (Louret)*; mais la cheminée de Fleury, étrangère d'origine à l'Orléanais, n'y est mentionnée qu'incidemment.

naïtra une œuvre italienne et devinera dès lors tous les problèmes qui s'imposent à notre examen.

Les pieds-droits, composés chacun de deux parties, un soubassement et un corps de pilastre, soutiennent le linteau à l'aide de deux consoles en talon couvertes de longues palmes, de denticules et d'écaillés, et dont la partie inférieure s'enroule en volute. Les soubassements sont, eux aussi, ornés de sculptures : celui de gauche montre deux cornes d'abondance, celui de droite deux soufflets liés ensemble et suspendus à un anneau. Au dessus, la face antérieure des pilastres est décorée, à gauche, de vases superposés d'une composition très originale, mais un peu lourde, dans laquelle entre pour une large part l'interprétation de l'acanthé; à droite, d'une plante de même espèce, interprétée de la même façon, et à laquelle sont accrochés des instruments de musique, — luths ou mandores, — de différentes formes. A la base du jambage de gauche, un motif de dimensions minuscules figure deux petits génies assis et soutenant un écu



dont les armoiries sont en grande partie effacées. On ne distingue que les deux quartiers placés à dextre ; le premier porte une croix accompagnée de quatre merlettes ; le second un lion rampant. Quant au parti senestre, il n'offre plus rien de visible. Enfin, à droite et à gauche de ce motif, deux cartouches suspendus par des rubans montrent des initiales entrelacées ou plutôt combinées : d'un côté un A, une N, un T, en capitales romaines ; de l'autre, un J et un B

en minuscules pseudo-gothiques. Nous retrouverons les armoiries sur le manteau de la cheminée, et la décoration de cette partie du monument expliquera d'elle-même les



deux monogrammes en question. Il n'y faut pas voir, comme nous l'avions espéré un moment, la signature des sculpteurs, mais les noms des personnages qui ont fait construire la cheminée (1).

Les parois extérieures de ces mêmes jambages sont ornées plus simplement d'une rosace de feuillages. Quant aux parois intérieures, peu faciles à étudier dans les photographies que nous avons eues sous les yeux, on y voit, a bien voulu nous dire M. Dumuys, « des broches à rôtir, des pelles, des pinçettes, des soufflets, etc., tous objets relatifs au foyer ou nécessaires à l'entretien du feu ». (2)

La plus grande partie du linteau est couverte d'un ornement singulier, au caractère franchement exotique. C'est une

(1) Antoine de Thibivilliers et Jeanne de Bulleux — Tous ces menus détails ne s'aperçoivent qu'à peine sur la photographie. C'est par l'intermédiaire aimable de notre savant confrère M. John Bilson, et grâce à la grande obligeance de M. Ernest George, architecte à Londres, le propre restaurateur de la maison de M. Burns à North-Mymms, que nous avons pu nous procurer les croquis ci-joints et les indications qui précèdent. L'un des croquis figure un autre monogramme gravé sur un petit cartouche à queues d'aronde, dans une partie de la cheminée non visible sur la photographie. Là encore, nous trouvons, d'une part, les lettres A, N, T; de l'autre deux I. Les noms auxquels correspondent ces initiales sont les mêmes que tout à l'heure, Antoine et Jeanne.

(2) Cette ornementation nous rappelle le chat gracieusement pelotonné sur un soufflet qui décore le linteau d'une cheminée de la première Renaissance, très belle et surtout très originale, que conserve le musée de Lectoure.

course de branchages entrelacés symétriquement et ne gardant plus des formes naturelles qu'un souvenir éloigné, malgré la présence d'une rose au centre de chaque volute. Ainsi appliquée à un petit espace, l'idée est ingénieuse et agréable; mais on sent, malgré soi, combien, amplifiée, elle deviendrait vite monotone et même déplaisante. Aux supports correspondent, suivant les règles de la meilleure architecture, deux parties distinctes, cartouches ou panneaux rectangulaires, élégamment meublés, à gauche, d'un réchaud enflammé posé sur un trépied et accosté de deux chimères, à droite d'un motif composé d'une coupe végétale et de deux cornes d'abondance. Il faut signaler, en outre, dans le panneau de gauche, les deux têtes d'animaux qui semblent s'échapper des flammes, ajoutant ainsi à la grâce du motif.

Mais la partie la plus curieuse de l'ornementation du linteau, c'est assurément la sculpture en forme de médaillon ovale qui en occupe le centre. Cette sculpture, en demi-relief, représente des enfants nus occupés à marteler, sur une enclume, un objet dont les petites dimensions ne permettent pas de reconnaître la nature. Trois d'entre eux sont debout; le quatrième, assis, maintient la pièce sur l'enclume: un cinquième, enfin, plus petit que les autres, paraît surveiller le feu.

Nous étions tenté de voir dans le sujet ainsi figuré la reproduction de quelque camée antique; mais M. Ernest Babelon, membre de l'Institut, conservateur du département des médailles à la Bibliothèque nationale, a bien voulu nous dire qu'il n'avait souvenir de rien de semblable dans la glyptique grecque ou romaine. Il n'est pas douteux, toutefois, que l'antiquité ait connu ces aimables compositions redevenues populaires, — trop populaires peut-être, — au XVIII^e siècle, et dans lesquelles on voit des enfants occupés à des travaux qui sont généralement le partage d'un âge plus avancé. Il suffira de citer la frise peinte à fresque de la célèbre maison de Pompei dite *Casa nuova* ou *maison des Vettii*, qui nous montre des *Amours* dans l'exercice de différentes professions, les uns pesant et vendant de la marchandise, d'autres cuisant certains objets dans un fourneau, d'autres

encore forgeant sur une enclume un objet indéterminé (1). Ce fut certainement sous l'influence de cette tradition iconographique renouvelée, peut être même à l'imitation de quelque peinture ou sculpture de ce genre, qu'un graveur italien, Nicoletto de Modène, publia, au commencement du xvi^e siècle, une curieuse gravure dans laquelle, sous ce titre : LINGVA PRAVORVM PERIBIT, figurent des Amours occupés à marteler une langue (2). Nous n'hésitons pas, pour notre part, à voir dans la gravure de Nicoletto de Modène le modèle dont s'est inspiré le sculpteur de Fleury, car l'action générale est la même et plusieurs détails, l'enclume notamment, offrent de part et d'autre une complète identité (3).

La corniche qui surmonte le linteau a été copiée, indirectement sans doute, mais fidèlement, de quelque ruine antique. Elle sert d'appui au manteau, formé d'un corps d'architecture particulier dont l'ordonnance mérite d'être étudiée. L'élargissement du soubassement, la saillie si vigoureuse de la corniche supérieure, l'originalité des trois écus hardiment dissymétriques qui sont comme accrochés au grand panneau central, la variété des jeux d'ombre et de lumière, tout cela révèle, en effet, une rare entente des lignes et de la décoration.

Ne disons qu'un mot des courts pilastres latéraux, ornés d'armes suspendues à un anneau, — arc, carquois, haches, boucliers aux formes gracieusement allongées et découpées, — et allons tout droit à l'inscription de la frise : ANTONIVS - DETIBIVILLIER - HOC - OPVS - FECIT - FIERI - LAN - M - CCCC - XV, dit-elle, en un langage mi-latin mi-français. Antoine de Thibi-

(1) Voyez une gravure dans la *Revue universelle*, 1^{er} sem. 1901, p. 25.

(2) M. Müntz a donné une reproduction de cette gravure dans sa belle *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, t. II, p. 29. Elle a été reproduite aussi dans la *Revue encyclopédique*, 1896, p. 353. — Voyez, sur Nicoletto de Modene, le *Peintre graveur* de Passavant, 1864, t. V, p. 92-95.

(3) Le même sujet a été signalé par M. Maxe-Werly sur des taques de foyer. (*L'Ornementation du foyer depuis l'époque de la Renaissance*, dans *Bull. archéol. du Comité des trav. histor.*, 1895, p. 496.)

villiers était bien en 1515 seigneur de Fleury ou, pour parler plus exactement, du fief de Montault à Fleury, et ce sont ses armoiries qui figurent au premier *parti* de l'écu central. Il portait : *Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules à la croix d'argent cantonnée de quatre merlettes du même, qui est Thibivilliers (1); aux 2 et 3 de... au chef de..., au lion de... brochant*. Nous ignorons quel est ce second blason, probablement un blason d'alliance, que les Thibivilliers ajoutaient ainsi à leur écu patrimonial pour s'en faire un titre d'honneur. Eteinte à la fin du xvi^e siècle, cette maison, qui tirait son nom d'une paroisse du Vexin français très voisine de Fleury, a été par suite complètement négligée des généalogistes, lesquels, comme on sait, travaillent beaucoup plus pour les vivants que pour les morts. Deux familles picardes, les La Houssaye et les Hordaing, avaient l'une et l'autre des armoiries identiques aux précédentes; mais nous n'avons trouvé trace d'aucune alliance entre ces familles et les Thibivilliers.

Le second *parti* — il s'agit toujours de l'écu central — porte des armes pleines, c'est-à-dire un champ et un chef non chargés. Au commencement du xvi^e siècle, de telles armoiries étaient déjà considérées sans doute comme une rareté; car, pour répondre, semble-t-il, à l'étonnement de ceux qui pouvaient être tentés de croire à une lacune, on prit la précaution de graver, au-dessus, à la bordure supérieure de l'écu, le nom de la famille dont elles étaient l'emblème. Ce nom, BVLLVX, n'est donc pas, comme on l'a cru, un nom d'artiste: c'est celui d'une maison de vieille noblesse picarde qui portait *d'azur au chef d'or* et à laquelle appartenait Jeanne de Bulleux, femme d'Antoine de Thibivilliers (2).

(1) Les émaux ne sont pas indiqués. Je les emprunte à une note du xviii^e siècle conservée au Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale, dans le dossier *Thibivilliers* des *Pièces originales*. Le même dossier contient plusieurs empreintes de sceaux du xiv^e siècle qui portent les mêmes pièces heraldiques, mais naturellement sans indication des couleurs, et M. Demay a trouvé, en outre, à la date 1256, un sceau meublé de façon identique, avec le nom de Dreux de Thibivilliers (*Invent. des sceaux de la Picardie*, p. 12, n^o 623).

(2) Cf. Marquis de Belleval, *Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu*,

Les deux écus placés à droite et à gauche sont très probablement, l'un, celui du père et de la mère, l'autre celui de l'aieul et de l'aieule paternels d'Antoine de Thibivilliers. Tous deux, en effet, sont *partis* et présentent à dextre le blason écartelé que les Thibivilliers avaient adopté à l'époque où nous sommes. Le *parti* senestre est également écartelé, mais nous avons vainement cherché à identifier les différentes armoiries figurées en cet endroit. Ce n'est pas qu'il ne soit possible de nommer un certain nombre de familles françaises, picardes ou normandes, dont les écus portent des pièces disposées de façon analogue; mais l'absence de toute indication relative aux émaux et aux couleurs, comme aussi de toute généalogie imprimée ou manuscrite des Thibivilliers, nous est une défense péremptoire de faire intervenir ici telle famille plutôt que telle autre. Nous devons donc nous borner à énumérer les blasons tels que la sculpture permet de les décrire :

1° Ecu placé à dextre par rapport à l'écu central, à gauche pour le spectateur : *Ecartelé, aux 1 et 4 de... à l'étoile de..., accompagnée en chef de trois annelets de..., rangés, et en pointe de trois autres annelets du même, posés 2 et 1; aux 2 et 3 fascé onde de... et de..., de dix pièces :*

2° Ecu placé à senestre (à droite du spectateur) : *Ecartelé, aux 1 et 4 de... à trois chevrons de...; aux 2 et 3 de... semé de fleurs de lis de..., au lion de... brochant.*

Des lacs semblent fixer les trois écus, dont les formes fantaisistes et inusitées dans notre pays attirent l'attention. Celui de droite, par exemple, a la forme bien connue de la targe italienne; c'est l'écu si répandu en Italie pendant la seconde moitié du xv^e siècle sous le nom de *testa di cavallo*. Un semis de fleurs de lis et de roses se fait remarquer entre les trois écus, dans les intervalles laissés par les lacs. Inutile de dire que ces ornements ont été mis là en l'honneur des souverains régnants, Louis XII et Marie d'Angleterre,

2^e ed., 1876, col. 263, et F. Poujol de Fréchencourt, *Analyse de quelques pièces mss. acquises sur les revenus du legs Beauville*, dans le *Bull. de la Soc. des Antiquaires de Picardie*, 1895, p. 180.

sa troisième femme (1). Mais on constate avec étonnement que cinq des fleurs de lis, — les quatre de droite et une à gauche, mêlée aux roses des Tudor, — se montrent enveloppées, habillées pour ainsi dire, d'une cotte de mailles ou d'une cuirasse d'écailles, sorte de cuirasse à la romaine, moins les lambrequins. Serait-il téméraire de supposer que cette adjonction, dans laquelle il est difficile de voir autre chose qu'un symbole, fait allusion à la valeur guerrière du jeune et brillant monarque qui venait de succéder à Louis XII? Qu'aurait bien pu, en effet, vouloir indiquer par là Antoine de Thibivilliers, sinon que, sous ce nouveau roi de vingt ans, les lis étaient plus puissants et mieux défendus que jamais? D'un autre côté, ou nous nous trompons fort, ou la maigre part faite aux roses étrangères et la date gravée sur le monument nous semblent imposer deux conclusions : la première, c'est que la cheminée fut commencée dans le court intervalle qui sépara le dernier mariage et la mort de Louis XII (9 octobre-1^{er} janvier 1514); la seconde, qu'elle fut terminée seulement après les fêtes de Pâques par lesquelles s'ouvrit l'année 1515, c'est-à-dire après le 8 avril. Mais nous ne saurions préciser davantage. L'idée ingénieuse réalisée par le seigneur de Fleury, et que notre hypothèse essaie d'expliquer, eut-elle une portée générale et sans acception d'évène-

(1) La reine Marie avait pour armoiries celles des Plantagenet : *de gueules à trois leopards d'or*. La *rose rouge*, qui fut pendant la guerre des Deux-Roses l'insigne de la maison de Lancastre, à laquelle appartenait le père de la reine, Henri VII, n'était pas un emblème héraldique ; c'était le *corps* d'une devise, et sa présence eût appelé, non la fleur de lys, mais le porc épic de Louis XII. D'après le *Dictionnaire des devises* de Chassant et Tausin (t. II, p. 635), l'âme de cette devise était : *Rutilans rosa sine spina*. — Quant à l'usage de placer dans les constructions publiques et privées les emblèmes des souverains, on sait combien il était répandu au xvi^e siècle. Un des meilleurs exemples que l'on en puisse citer est assurément la belle cheminée dont un maître de l'écurie de Louis XII, Charles de Bigny, enrichit son château d'Ainay-le-Viel (Cher), et sur laquelle on voit, non seulement les fleurs de lys et les hermines, les initiales L et A, mais encore la guivre et la croix de Jérusalem, par allusion aux droits du roi sur le duché de Milan et le royaume de Naples.

ment; fut-elle, en un mot, le reflet de l'enthousiasme noté par le « Loyal Serviteur », qui écrit, en parlant de l'avènement de François I^{er}: « Jamais n'avoit esté veu roy en France de qui la noblesse s'esjouist autant » (1), ou bien faut il voir là l'expression de la joie que causèrent à tous les gentilshommes français les glorieuses journées des 13 et 14 septembre 1515, par lesquelles s'ouvrit si brillamment, dans les plaines de Marignan, la nouvelle campagne d'Italie? C'est ce que des exemples similaires, s'il en existe, pourront seuls un jour nous apprendre.

III. — Il n'est pas besoin d'entasser les arguments pour démontrer l'origine purement, exclusivement italienne de la cheminée que nous venons de décrire. Les lignes générales, tous les détails, sans exception, depuis les ornements des pieds droits jusqu'à la forme des écus, depuis la composition des consoles jusqu'à celle du motif qui court sur le linteau (2), l'emploi des capitales romaines et des points-milieux triangulaires, la disposition de certaines lettres placées à l'intérieur les unes des autres (3), constituent à cet égard autant de témoignages irrécusables, tandis qu'aucun détail, si minime qu'il soit, ne trahit l'intervention d'une main française.

Il nous a été malheureusement impossible d'identifier l'ar

(1) *Histoire du gentil seigneur de Bayart*, éd. Roman, p. 369.

(2) Ce motif, au moins dans son principe très reconnaissable, se retrouve en Italie sur plusieurs édifices ou parties d'édifices échelonnées chronologiquement de 1470 à 1520, par exemple à l'encadrement de la porte de la Chambre de l'Incendie du Bourg au Vatican, par Giovanni Barili; aux fenêtres et à la porte d'une église de Bologne, la « Madonna di Galliera »; aux panneaux de la porte de la bibliothèque de l'abbaye de Monte-Oliveto Maggiore; sur les pilastres des fenêtres du palais d'Urbin; autour du fronton semi-circulaire du lavabo de San Niccolo da Tolentino, à Prato, attribué à Giovanni della Robbia.

(3) Les Français ne gravaient alors que des inscriptions en caractères gothiques. Les premières inscriptions en caractères romains tracées de ce côté des Alpes l'ont été par des mains italiennes. Cf. Guilhermy, *Inscriptions de l'ancien diocèse de Paris*, t. I^{er}, p. 153, 405; t. II, p. 166; et l'*Avertissement* placé par M. R. de Lasteyrie en tête du t. V, p. iv.

liste ou les artistes auxquels est dû le monument. Nous ne saurions même présenter aucune hypothèse propre à faciliter la solution de ce très intéressant problème, faute d'avoir trouvé le moindre élément d'un rapprochement justifié dans l'examen des œuvres laissées à Blois, à Bourges, à Nantes, à Fécamp, à Gaillon, à Rouen, à Paris, à Saint-Denis, à Sens, à Folleville en Picardie, à Nancy et aux environs, etc., par les sculpteurs italiens du commencement du xvi^e siècle (1). Il semble bien, toutefois, que les auteurs de la cheminée de Fleury fussent tout nouvellement arrivés d'Italie, car leur style ne décèle aucun retard sur celui en vogue au même moment dans le centre et le nord de la péninsule, foyers les plus actifs du mouvement artistique. Que firent-ils ensuite ? Retournèrent-ils dans leur patrie ? Allèrent-ils se mêler à ceux de leurs compatriotes qui, depuis dix ans, travaillaient à Paris, sous la direction de Guido Mazzoni ? En considérant l'absence de toute autre preuve de leur action dans notre pays, nous ne serions pas éloigné de pencher vers la première hypothèse. Quant à un travail fait en Italie, puis expédié en France, il n'en saurait être question : l'emploi de la pierre, la grosseur des blocs, le caractère tout particulier, tout d'actualité, de l'ornementation du manteau, s'y opposent absolument. Quoi qu'il en soit, les artistes appelés par Antoine de Thibivilliers n'étaient assurément pas gens sans mérite ; aussi habiles à ordonner les ensembles qu'à composer les détails, ils nous ont laissé une preuve irrécusable de leur goût et de leur talent.

On se heurte à la même pénurie de renseignements quand on cherche à reconstituer la physionomie du personnage qui fit construire la cheminée. Tout est inconnu des événements

(1) La manière fort libre, et même assez lourde, de traiter la feuille d'acanthé rappelle quelque peu ce que l'on voit en ce genre aux panneaux décoratifs de Gaillon accrochés dans la cour de l'École des beaux-arts, au manteau de certaines cheminées du château de Blois, et au piédestal d'une ancienne fontaine de Blois (?) qui supporte aujourd'hui les fonts baptismaux de la Trinité de Vendôme ; mais cette analogie est trop vague et appartient trop à la pratique courante de l'art pour qu'il paraisse utile de s'y arrêter.

de sa vie, de son action sociale, de son rôle militaire. On ignore même s'il avait fait le voyage d'Italie avec les dernières armées envoyées par Louis XII. Ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est de voir en lui le fils de Janus de Thibivilliers, seigneur de Noyelles ou Noyers, de Montault et de Fleury, capitaine de Gournay-en-Bray, successivement gentilhomme du comte de Dunois et des rois Charles VIII et Louis XII, qui, lui, guerroya en Italie et se vit même reprocher, en 1507, l'abandon d'un poste important dans le Milanais (1).

Si Antoine de Thibivilliers avait sacrifié à la mode de l'italianisme en demandant à des artistes d'outre-monts une cheminée pour son manoir de Fleury, il ne paraît pas avoir cherché à propager autour de lui ce penchant demeuré jusqu'à présent purement aristocratique. Du moins n'avons-nous rien trouvé, dans toute la région du Vexin, qui révèle, si faiblement que ce soit, une influence quelconque de la cheminée de Fleury. Les auteurs de ce joli morceau ne restent pas dans le pays, leur œuvre demeure peu connue, et c'est à une autre source, aux gravures, aux dessins, qu'iront s'inspirer les artistes et ornemanistes locaux lorsque nous les verrons entrer librement dans la voie de l'imitation étrangère. En 1515, il ne faut pas l'oublier, tout est encore gothique dans le Vexin et le Beauvaisis : les portails de la cathédrale de Beauvais et le chœur de l'église de Magny sont en pleine construction ; la date 1516 est gravée au portail de Saint Pierre de Senlis ; en cette même année 1516, on commence le portail nord de l'église de Gisors. Il faut attendre cinq ou six ans pour voir apparaître aux vantaux du portail de Gisors, dont l'auteur principal paraît avoir été un Français, Pierre Adam (2), la première trace de l'influence italienne dans notre région.

(1) Bibliot. nat., mss., *Pieces originales : Thibivilliers*, n° 9 ; Archives de l'église de Gisors : Matheloge de la confrérie de Notre-Dame de l'Assomption, 14 sept. 1493 ; Arch. nat., U. 785 : *Arrestz donnez contre aucuns princes, seigneurs et autres, accusez du crime de leze majeste*, recueil du xvii^e s., fol. 235.

(2) C'est le seul ouvrier nommé dans les comptes (Archives de l'église de Gisors), ou n'apparaît, d'ailleurs, à aucune époque, le nom d'un Italien.

Ainsi, pour nous résumer, la cheminée de Fleury fut exécutée en 1514-1515 par des sculpteurs italiens malheureusement anonymes, pour le compte d'Antoine de Thibivilliers et de Jeanne de Bulleux, et on ne peut trouver dans la région d'alentour, à une date contemporaine, quoi que ce soit du même style. Cette cheminée constitue donc un document fort curieux de l'histoire artistique de la France, et il faut vivement regretter que la possession n'en soit pas demeurée à notre pays.

PETITS FIEFS. — Il existait plusieurs fiefs dans la paroisse de Fleury, outre la seigneurie principale dont nous avons parlé.

Le fief de Montault, que l'on voit, aux xv^e et xvi^e siècles, entre les mains des Thibivilliers, a laissé son nom à un bois, le *bois Monteau* ou *de Montault*, situé dans la partie nord du territoire.

Le fief du Bois du-Breuil paraît avoir été, antérieurement au xvii^e siècle, une ferme ou un manoir dont l'emplacement nous est inconnu.

Le fief de Neuville avait pour chef mois un manoir situé au hameau du même nom et devenu de nos jours le centre d'une importante exploitation agricole. Aucune construction ancienne ne peut, d'ailleurs, y être signalée, à part un colombier circulaire, en pierres et moellons, du xvii^e ou du xviii^e siècle.

On peut citer aussi le fief Belaud Medard et le fief de Puisancourt, encore mentionnés dans la première moitié du xviii^e siècle.

Tous ces fiefs étaient de la mouvance de Fresne-l'Éguillon.

ANCIEN MONASTÈRE. — La Chronique de l'abbaye de Saint-Wandrille mentionne avec détails, sous la date 706, la fondation à Fleury-en-Vexin (*Floriacum in pago Velio cassino*) d'un monastère de religieux bénédictins, que le fondateur, Pépin d'Héristal, duc d'Austrasie, et sa femme Plectrude donnèrent à l'abbaye en toute propriété (1). Cette mention ne

(1) *Gesta abbatum Fontanellensium*, éd. Lœvenfeld (Hanovre, 1886), p. 17-18, — dans la collection des *Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum*.

figure pas dans la rédaction première de la Chronique, mais l'addition remonte à une époque si ancienne que la distinction des deux textes n'a pas été faite par le premier éditeur, dom d'Achery (1). Pertz est le premier qui l'ait relevée (2). Les détails précis contenus dans la Chronique, la citation des termes mêmes de la charte de donation, ne permettent point, d'ailleurs, de suspecter l'authenticité du récit.

Fleury avait été donné à Pépin par un seigneur nommé Fraëric, lequel y avait établi un hôpital pour dix pauvres et une église sous l'invocation de sainte Anne, saint Pierre et saint Agnan. Ce don avait eu lieu sous la condition d'augmenter encore l'importance de ces établissements.

Il n'est pas facile de déterminer à quelle localité du nom de Fleury se rapportent les faits que nous venons de raconter. Il y a trois Fleury dans le Vexin : Fleury-sous Chaumont, qui nous occupe en ce moment, Fleury-la-Forêt et Fleury-sur-Andelle. Ni d'Achery, ni le P. Du Monstier (3), ni dom Toussaints Du Plessis (4), ni les auteurs du *Gallia christiana* (5) n'ont pu déterminer duquel il s'agissait. Le P. Mabillon seul identifie résolument le Fleury de Fraëric et de Pépin avec Fleury-sur-Andelle, et ne nomme même pas les deux autres (6). Le Prevost se prononce aussi pour Fleury-sur-Andelle, parce que la Chronique de Fontenelle parle, vers la même époque (7) d'un « *Noviomum, hujus nostræ ecclesiæ villam* », assez voisin de la Seine, et qu'il identifie avec Noyon-sur-Andelle, aujourd'hui Charleval, sans cependant avoir trouvé d'autre trace de la possession de Charleval par les moines de Fontenelle (8).

Enfin, D. Mabillon, qui écrivait en 1704, ajoute, avec la

(1) *Spicilegium*, éd. de 1659, t. III, p. 187; éd. de 1723, t. II, p. 267.

(2) *Monumenta Germaniæ historica (Scriptores)*, t. II, 1829, p. 275.

(3) *Neustria pia*, 1663, p. 369-370.

(4) *Description de la haute Normandie*, 1740, t. II, p. 271-272.

(5) T. IX, 1759, col. 123.

(6) *Annales ordinis S. Benedicti*, t. II, 1704, p. 2.

(7) Ed. Lævenfeld, p. 20.

(8) *Memoires et notes de M. Auguste Le Prevost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, t. I^{er}, 1862, p. 494; t. II, 1864, p. 110.

même assurance : « Le Fleury dans le pays de Rouen dont il s'agit ici est actuellement un prieuré du monastère de Saint-Marcel de Chalon. »

On a difficulté à s'expliquer les erreurs du célèbre bénédictin. Depuis le xiii^e siècle, tout au moins, aucun prieuré n'a existé ni à Fleury-sur-Andelle, ni à Fleury la-Forêt, ni à Fleury-sous Chaumont. Le diocèse de Rouen ne renfermait, au xviii^e siècle, et n'a sans doute jamais renfermé aucun établissement religieux relevant de l'abbaye de Saint-Marcel de Chalon (1). Mabillon n'avait donc aucune raison de préférer Fleury-sur-Andelle aux deux autres, si ce n'est peut-être l'argument bien insuffisant qui se pouvait tirer de l'identification de « Noviomum » avec Noyon-sur Andelle et du voisinage de Noyon-sur-Andelle et de Fleury.

D'autre part, ce serait bien vainement que l'on chercherait à tirer parti de la similitude de vocable entre l'abbaye-mère et l'église paroissiale de Fleury-sous-Chaumont. Cette similitude n'est qu'apparente, puisque saint Marcel, martyr, apôtre du Chalon nais, n'est pas le même que saint Marcel, évêque de Paris.

En réalité, le problème demeure insoluble. Le monastère fondé à Fleury-en-Vexin au commencement du viii^e siècle disparut sans doute pendant les invasions normandes, fatales à tant d'établissements réguliers; il disparut sans laisser d'autre trace que le passage des *Gesta abbatum Fontanellensium* résumé plus haut. L'abbaye de Saint-Wandrille perdit alors, entièrement et sans retour, ses possessions de Fleury, et il n'est nullement question de l'une des trois localités de ce nom dans le beau cartulaire des Archives de la Seine-Inférieure qui, jusqu'à un certain point, compense pour nous la perte, à une date moderne, hélas ! des chartes originales.

Bien qu'aucune tradition d'ancien monastère n'existe à Fleury-sous-Chaumont, nous avons cru indispensable de rap-

(1) Cf. Claude Perry, *Histoire civile et ecclésiastique de la ville et cité de Chalon-sur-Saône*, 1659, p. 106 107. De l'abbaye de Saint-Marcel dépendait le prieuré de Fleurey-sur Ouche, près Dijon, diocèse de Langres, prieuré que, dans le passage incriminé, D. Mabillon mentionne expressément comme différent du Fleury normand.

peler ici les faits rapportés par la Chronique de Fontenelle, quand ce ne serait que pour montrer la question encore entière malgré tous les efforts tentés pour la résoudre.

CHEMINS ANCIENS. — Il faut mentionner : 1° l'ancien chemin de Chaumont à Chambly (que l'on voit cité sous cette dénomination dès le XIV^e siècle), aujourd'hui chemin de grande communication n° 105, précédemment route départementale n° 10 (il traverse le territoire de l'ouest à l'est et se dirige ensuite vers Ivry le-Temple, le Fay-aux-Anes, etc.); 2° le chemin rural qui conduit de Fresne l'Eguillon à Marquemont en longeant à mi-côte le vallon de la petite rivière du Mesnil, dont il ne s'éloigne nulle part au delà de trois ou quatre cents mètres. Ce chemin est la continuation du chemin appelé à Bachivilliers le *chemin des Potiers* et paraît avoir fait partie d'une route allant de Beauvais à Meulan par le Mesnil-Théribus, Fresne-l'Eguillon, Marquemont, Monneville, Neuilly-en-Vexin, Santeuil et Vigny.

Nous croyons à l'ancienneté relative de trois autres chemins qui traversent le territoire de Fleury. L'un est le chemin de grande communication n° 3, d'Auneuil à Marines, qui sépare la partie septentrionale du territoire d'avec les territoires de Bachivilliers et de Fresne-l'Eguillon. Ce chemin, que Graves appelle le *chemin du Roi* (1), a été dévié et passe aujourd'hui à l'ouest du village (dont il formait alors la rue principale, en continuant vers Neuville, sous le nom de *chemin de la Messe*). Il paraît se confondre, à partir de Monneville, avec le chemin de Beauvais à Meulan dont nous venons de parler. — Le second est l'ancien chemin de Chaumont à Fresne l'Eguillon, emprunté par le chemin de grande communication n° 140 de Gisors à Chambly. — Le troisième, enfin, n'a qu'un parcours très faible sur la commune de Fleury : c'est le chemin de Fresne-l'Eguillon à Boissy-le-Bois.

NOMS DE LIEU. — Voici ceux que nous avons remarqués : le Bois-de-Monteau ou de *Montault* (du nom d'un ancien fief);—

(1) *Notice archéol. sur le dép. de l'Oise*, 2^e éd., p. 282.

Valence (ce nom vient sans doute de celui de la famille de Valence, qui posséda à Fleury le fief du Bois-du-Breuil); — les Carreaux; — la Voirie de Mai; — la Prairie-de-Montchevreuil; — le Reposoir; — les Deux-Voiries (entre le chemin de Neuville à l'église de Fleury, dit Chemin de la Messe, et le chemin de grande communication n° 3); — le Pré de-Fortune; — *la Fosse-au-Roi*; — *le Chemin-de-la-Croix*; — *le Fresnay*; — *Biencourt*: — *Souvoye* (sic), entre Neuville et Marquemont; — *le Colombier*; — *le Vivier-de-Fresnes*; — *les Haies-des-Courtieux*; — *le Houssel*; — *la Haie-Madame-Ade*; — *Longue-Rue*; — *la Beausse*; — la Bosse-de-Bouvant; — l'Arpent-Saint Jacques (1).

ARCHIVES. — Les actes de catholicité antérieurs à la Révolution sont reliés en trois volumes, qui comprennent, savoir: le premier, les années 1668 à 1675, 1677 à 1684, 1686 à 1690, une partie seulement de l'année 1691 (?), les années 1696 et 1697, 1699 à 1703, 1705 à 1710, 1713 à 1715 et 1717 à 1732; le second, les années 1733 à 1769; le troisième, les années 1770 à 1792 et les actes d'état civil de 1792 à l'an X.

Aux Archives de l'Oise, on ne trouve de particulier à Fleury qu'un petit fonds de pièces provenant de la fabrique paroissiale (série G) et renfermant surtout une collection de testaments des xvi^e et xvii^e siècles. Ce qu'il y a de plus intéressant est un petit registre, en très mauvais état, dans lequel sont inscrits les baptêmes de la paroisse Saint Marcel de Fleury de 1565 à 1569.

Dans une autre série du même dépôt, la série E, le fonds de la seigneurie de Trie-Château contient un certain nombre de documents relatifs aux deux seigneuries de Fleury et de Neuville, qui relevaient en arrière-fief de Trie-Château.

Quant aux titres entre les mains de M. Prévôt, représentant par acquisition des anciens seigneurs de Fleury, ils ne remontent pas au delà du xvii^e siècle.

L. RÉGNIER.

(1) Nous imprimons en *italique* les noms qui se rencontrent antérieurement au xviii^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

1. *Description géographique et historique de la haute Normandie*, divisée en deux parties. La 1^{re} comprend le pays de Caux; la 2^e le Vexin. On y a joint un Dictionnaire géographique complet, et les cartes géographiques de ces deux provinces. — Paris, P.-François Giffart, 1740. (2 vol. in-4°.)

Par le P. Toussaints Du Plessis, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur.

[Ancien monastere de] *Fleuri-en-Vexin*, t. II, p. 271-272; *Fleuri-sur-Frénes-l'Aiguillon*, t. II, p. 544-545.

2. *Précis statistiques sur le canton de Chaumont-Oise* [par GRAVES, secrétaire général de la préfecture de l'Oise]. — *Annuaire statistique et administratif du département de l'Oise et du diocèse de Beauvais*, 1827 (2^e année). A Beauvais, chez Moisand, imp. de la préfecture, janvier 1827. In 8°. (P. 239-360.)

Fleury, p. 292.

Il existe un tirage à part peu commun ayant pour titre : « Précis statistique sur le canton de Chaumont, arrondissement de Beauvais (Oise). Beauvais, Moisand, imp.-lib. » S. d. La pagination n'a pas été changée pour ce tirage à part.

3. *Nouveau précis statistique sur le canton de Chaumont*, publié sous les auspices de M. le vicomte Randouin-Berthier, préfet de l'Oise... Extr. de l'*Annuaire* de 1859. — Beauvais, impr. d'Ach. Desjardins, 1859. (In-8°, avec une carte.)

Par J.-B. FAÏON, juge de paix du canton de Chaumont.

Fleury, p. 141-143.

4. *Répertoire archéologique du département de l'Oise*, rédigé sous les auspices de la Société académique d'archéologie, sciences et arts de ce département, par M. Emmanuel WOILLETZ, . . . — Paris, impr. impériale, 1862. (In-4°.)

Fleury, col. 36.

5. *Epigraphie du canton de Chaumont-en-Vexin*. Signé : L. RÉGNIER, J. LE BRET. — *Mém. de la Soc. acad. d'archéologie, sciences et arts du dép. de l'Oise*, t. XV, 1^{re} partie (Beauvais, 1892), p. 133-207; 2^e partie (1893), p. 368-454; 3^e partie (1894), p. 819-872; t. XVI, 2^e partie (1896), p. 419-461.

Fleury, t. XV, 2^e partie, p. 404-407 : A. *Eglise*. CXXIX, Epitaphe de Philippe des Vers, curé de Fleury (1638), p. 404; CXXX, Cloche (1773; lisez : 1775), p. 406.

Tirage à part : « Epigraphie du canton de Chaumont-en-Vexin, par L. RÉGNIER et J. LE BRET. Beauvais, impr. de D. Perc, 1896. » In-8°, [4]-283 p. et 7 pl. h. t.

6. *Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. Compte rendu des séances, 1897*. — Beauvais, typogr. D. Pere. (S. d. In-8°.)

Ces comptes rendus ont d'abord paru dans le *Journal de l'Oise*.

Pages 53-54 [Renseignements sur la cheminée de Fleury, par M. MOLLE]. Séance du 20 décembre 1897.



MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

d'Archéologie, Sciences & Arts

DU
DÉPARTEMENT DE L'OISE



TOME XVIII

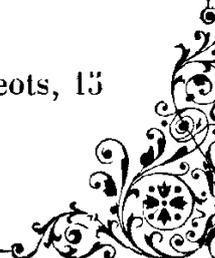
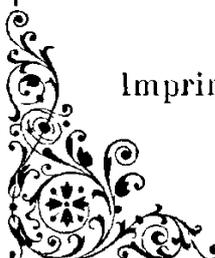
DEUXIÈME PARTIE



BEAUVAIS

Imprimerie AVONDE et BACHELIER, rue des Flageots, 13

1902



NOTICE ARCHÉOLOGIQUE
SUR
LA COMMUNE DE FLEURY

NOTE ADDITIONNELLE

Les quatre derniers alinéas du chapitre relatif à la CHEMINÉE DU MANOIR SEIGNEURIAL, pages 414-417, doivent être remplacés par ce qui suit :

Il nous a été malheureusement impossible d'identifier l'artiste ou les artistes auxquels il faut faire honneur de ce beau monument, mais nous sommes heureux de signaler l'existence, dans le Vendômois, d'une série de sculptures dont les auteurs furent certainement les mêmes : nous voulons parler de celles qui décorent, à l'intérieur et à l'extérieur, le manoir de la Poissonnière, berceau de Ronsard.

Vers la fin du règne de Louis XII, Louis Ronsart, père du poète, écrivain et poète lui-même, entreprit d'embellir l'habitation qu'il avait héritée de son père, Olivier Ronsart, dans la paroisse de Couture (1). Des sculpteurs spécialement appelés refirent tout ce qui pouvait fournir élément de décoration : à l'extérieur, la porte principale, la plupart des fenê-

(1) Loir-et-Cher, arrondissement de Vendôme, canton de Montoire — Tout à la Poissonnière est antérieur à Pierre de Ronsard, quoi qu'en ait dit M. de Petigny (*Histoire archéologique du Vendômois*, 1849, p. 343, et 2^e éd., 1882, p. 608-609).

tres et des lucarnes ; à l'intérieur, toutes les cheminées. Le style de ces embellissements est parfaitement homogène et dénote l'emploi exclusif de mains italiennes. Il offre la plus complète identité avec celui qui a marqué si fortement de son empreinte la cheminée de Fleury. A la Poissonnière comme à Fleury, c'est la même manière fort libre et parfois un peu lourde de traiter la feuille d'acanthé ; ce sont les mêmes profils, les mêmes motifs d'ornementation si caractéristiques : courses de volutes, arabesques végétales, panoplies d'instruments de musique, autel antique en forme de trépied, consoles à volutes, etc. ; ce sont aussi les mêmes particularités épigraphiques.

Parmi toutes les œuvres de sculpture qui enrichissent le manoir de la Poissonnière, une cheminée surtout est célèbre, et cette cheminée ressemble tout à fait à celle de Fleury ; l'ordonnance, la plantation, les dimensions, le décor, par son caractère et même par sa composition, en font deux œuvres sœurs. Dans l'une comme dans l'autre, on constate la même inspiration recherchée et ce goût pour les allusions mystérieuses qui était alors si répandu, mais qui ne s'est peut être jamais manifesté avec autant de hardiesse et de tranquille conviction (1). L'examen de cette cheminée nous a révélé un fait intéressant, c'est l'existence d'une parenté entre les Ronsart et les Thibivilliers. Non seulement deux des blasons qui figurent dans les écus de la cheminée de Fleury se retrouvent, plusieurs fois répétés, parmi les écus de dimensions micros-

(1) Voir des lithographies dans l'*Histoire archéologique du Vendômois*, par M. de Pétigny, 1849, in 4°, pl. 38, et dans l'édition en grand papier de l'ouvrage de M. Achille de Rochembeau : *la Famille de Ronsart, recherches genealogiques, historiques et littéraires*, publié en 1868 dans le format in 12 (pl. 8, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18). Ces dernières planches donnent l'ensemble et les détails de la cheminée. Les détails sont très exacts, mais la vue d'ensemble déforme un peu les proportions ; elle a cependant été réduite dans un autre ouvrage de M. de Rochembeau : *le Vendômois, épigraphie et iconographie*, t. II, 1894, p. 98, et cette réduction a été reproduite elle-même dans le volume du *Congrès archéologique de France*, 59^e session, Orléans, 1892 (paru en 1894), p. 298. Une carte postale en phototypie de la cheminée de la Poissonnière a été éditée récemment à Montoire.

copiques dont les sculpteurs de la Poissonnière ont garni fort ingénieusement le centre des volutes du linteau, mais encore les pièces qui composent ces blasons entrent elles-mêmes dans la décoration des consoles, avec d'autres figures héraldiques empruntées à la même série. Or, grâce aux recherches de M. de Rochambeau (1), nous savons que ces armoiries sont celles des familles d'Illiers des Radrets (*d'or, à six annelets de gueules rangés en orle, 3, 2 et 1, accompagnés en cœur d'une étoile à six rais d'azur*) (2) et de Maillé (*fascé onde d'or et de gueules*). A la première appartenait Jeanne d'Illiers des Radrets, femme d'Olivier Ronsart, deuxième du nom, et mère de Louis Ronsart; la seconde était celle de Jeanne de Maillé, femme d'Olivier Ronsart, premier du nom, et grand'mère de Louis Ronsart.

De la place occupée à Fleury par ces mêmes blasons, on peut conclure que le père d'Antoine de Thibivilliers avait épousé une sœur de la mère de Louis Ronsart, dont Antoine se trouvait ainsi le cousin germain. C'est un point que de nouvelles investigations nous ont permis de préciser.

Catherine d'Illiers des Radrets, fille d'Yves d'Illiers, seigneur des Radrets en Beauce, et de Catherine Deschelles d'Oucques, fut, en effet, la femme de Jean de Thibivilliers, seigneur de Montault et de Fleury (3), personnage que nous étions disposé à identifier avec un certain Janus de Thibivilliers qui prenait à la même époque les titres de seigneur de Noyelles ou Noyers, de Montault et de Fleury, et fut successivement gentilhomme du comte de Dunois et des rois Charles VIII et Louis XII, et capitaine de Gournay-en-Bray (4); mais Jean de Thibivilliers mourut en 1504, si l'on en croit une copie de son épitaphe

(1) Cf. M^{re} de Rochambeau, *la Famille de Ronsart*, p. 21, et *le Vendômois, épigraphie et iconographie*, t. II, p. 99-100.

(2) L'étoile est une brisure propre à la branche des Radrets.

(3) Biblioth. nat., mss. : *Dossiers bleus*, 365 (*D'Illiers*, fol. 19); *id.*, 78 (*Du Bec-Crespin*, fol. 10); fr. 20230 (Recueil de généalogies), fol. 290.

(4) Biblioth. nat., mss. : *Pièces originales (Thibivilliers, n° 9)*. Archives de l'église de Gisors : Matheloge de la confrérie de Notre-Dame de l'Assomption, 14 septembre 1493.

qui nous a été transmise (1), tandis que Janus vivait encore en 1507 (2). Quoi qu'il en soit, Antoine de Thibivilliers, de par la présence des armoiries de la famille chartraine sur la cheminée de Fleury, fut bien le fils de Jean de Thibivilliers et de Catherine d'Illiers des Radrets.

Il est moins facile d'expliquer pourquoi l'on trouve à Fleury les armoiries des Maillé. On pourrait croire que la mère de Catherine d'Illiers appartenait à cette maison, mais il n'en est rien. Pour trouver une alliance entre les d'Illiers et les Maillé, il faut franchir une génération et remonter jusqu'au grand-père paternel de Catherine d'Illiers, Yves, premier de

(1) Au nombre des pièces relatives aux *d'Illiers* dans les *Dossiers bleus*, on trouve, fol. 20, une note du milieu ou de la fin du xvi^e siècle, contenant le texte d'une série d'inscriptions funéraires relevées dans une certaine « chapelle Notre-Dame » que nous ne pouvons identifier. Cette note est assez curieuse pour trouver place ici :

« Cy gist noble homme Gaultier de Thibiviller, sieur de Fleury, q. trespasa en lan mil ij^e et . . . »

« Cy gist noble damoiselle Eustace de Fleury, qui trespasa le ij^e jour de juin lan mil ij^e et . . . »

« Cy gist noble homme Pierre de Thibiviller, qui trespasa le ij^e jour d'april lan mil ij^{ee} et . . . »

« Cy gist noble damoiselle Katharine d'Illiers, qui trespasa lan mil inj^{ee} inij^{xx}. »

« Cy gist noble homme Mre Mille d'Illiers, chantre et chanoine de Nre Dame de Chartres, qui trespasa le viij^e jour daust lan mil v^{ee} et ung. »

« Cy gist noble homme Jehan de Thibiviller qui jadis fut s^r de Montault et de Fleury, qui trespasa le premier jour de lan mil v^{ee} et quatre. »

« Tous iceulx sont enterrés en ceste chapelle de Nre Dame, et sont pres de luy ensevelis Gilles et Bertin, ses filz, lequel Bertin trespasa en lan mil v^{ee} et cinq, et Gilles, chanoine de Chartres, en lan mil v^{ee} et six. »

(2) Le 28 février 1507, une sentence fut rendue contre lui, — sans « aucune notte d'infamie », — a cause de l'abandon qui lui était reproché d'un poste important dans le Milanais. (Arch. nat., U 783 : *Arrestz donnez contre aucuns princes, seigneurs et autres accusez du crime de leze Majeste*, recueil du xvii^e s., fol. 233.)

ce nom, lequel, en effet, avait épousé Catherine de Maillé (1). Des raisons que nous ignorons ont fait omettre sur la cheminée l'écusson de Catherine Deschelles (2), mère de Catherine d'Illiers.

La constatation d'une aussi étroite parenté entre Louis Ronsart et Antoine de Thibivilliers a son importance, car elle permet de se demander si la cheminée de Fleury n'a pas été sculptée à la Poissonnière et taillée dans cette belle pierre de Poncé qui fournissait au même moment les matériaux des sculptures de cette curieuse demeure. C'est une question très naturelle si l'on songe que rien, dans le Vexin, ne porte, à aucun degré, l'empreinte du même style, tandis qu'au contraire certaines parties de la clôture du chœur de la Trinité de Vendôme démontrent que les sculpteurs italiens de la Poissonnière firent dans la vallée du Loir un séjour prolongé (3).

La cheminée de la Poissonnière ne porte aucune date, mais l'absence, dans son ornementation comme dans celle du manoir proprement dit, de toute allusion à Jeanne Chaudrier du Bouchage, femme de Louis Ronsart, nous donne le droit d'affirmer que les travaux dont nous parlons furent entrepris et terminés avant le mariage du gentilhomme vendômois, qui eut lieu en février 1514 (1515, nouveau style) (4).

(1) Biblioth. nat., mss. : *Dossiers bleus*, 365 (*D'Illiers*, passim).

(2) Echiqueté d'or et de gueules.

(3) Vendôme fut l'une des villes françaises où s'implanterent le plus tôt les influences italiennes. Les tombeaux élevés respectivement dans la collégiale de Saint-Georges et dans l'abbatiale de la Trinité à François de Bourbon, comte de Vendôme, mort en 1496, et à l'abbé Aimery de Coudun, mort en 1492, étaient des œuvres exclusivement italiennes, dont l'exécution précéda de dix ou quinze ans peut être celle des sculptures de la Poissonnière. M. de Roehambeau a donné, d'après Gagnières, des dessins de ces tombeaux dans *le Vendômois, épigraphie et iconographie*, t. I^{er}, p. 26-27.

(4) Roehambeau, *la Famille de Ronsart*, p. 23 et 75. — Les chaudrons ou chaudières, armes parlantes de Jeanne Chaudrier (elle portait *d'argent à trois chaudières avec leurs anses de sable*) ne se remarquent qu'en une place des plus secondaires, sur les pilastres d'une

Il semble bien, d'ailleurs, que les auteurs de toutes ces sculptures fussent arrivés d'Italie depuis relativement peu de temps, car leur style ne décèle aucun retard sur celui en vogue au même moment dans le centre et le nord de la péninsule, foyers les plus actifs du mouvement artistique. C'étaient des gens habiles, au ciseau facile et large, des praticiens expérimentés, prompts à la besogne, rompus au *fa presto*, et, d'ailleurs, des artistes de mérite, aussi capables d'ordonner les ensembles que de composer les détails, et qui nous ont laissé, dans la cheminée de Fleury, — plus simple, plus harmonieuse et délicate de lignes que sa sœur du Vendômois, — une preuve irrécusable de leur goût et de leur talent.

Si ces artistes sont inconnus, on se heurte malheureusement à la même pénurie de renseignements quand on cherche à reconstituer la physionomie du personnage qui fit construire la cheminée. Tout est ignoré des événements de sa vie, de son action sociale, de son rôle militaire. On ne sait pas même s'il avait fait le voyage d'Italie avec les armées envoyées par Louis XII.

Bien qu'Antoine de Thibivilliers ait sacrifié à la mode de l'italianisme en demandant à des artistes d'outre monts une cheminée pour son manoir de Fleury, il ne paraît pas avoir cherché à propager autour de lui ce penchant demeuré jusque là purement aristocratique. Du moins n'avons-nous rien trouvé, dans toute la région du Vexin, qui révèle, si faiblement que ce soit, une influence quelconque de la cheminée de Fleury. C'est à une autre source, aux gravures, aux dessins, qu'iront s'inspirer les artistes et ornemanistes locaux lorsque nous les verrons entrer librement dans la voie de l'imitation étran-

fenêtre qui éclaire l'une des caves creusées dans le roc en face de l'habitation. — D'autre part, les emblèmes royaux qui figurent sur les cheminées ne sont nullement caractéristiques de tel ou tel souverain, et si nous faisons observer, le premier peut-être, que l'initiale prise pour un E par les archéologues vendômois, est, en réalité, composée d'une L et d'un F combinés, nous n'entendons pas affirmer, bien que la chose soit très possible, que ce sont là les initiales de Louis XII et de François I^{er}.

gère. En 1515, il ne faut pas l'oublier, tout est encore gothique dans le Vexin et le Beauvaisis : les portails de la cathédrale de Beauvais et le chœur de l'église de Magny sont en pleine construction ; la date 1516 est gravée au portail de Saint-Pierre de Senlis ; en cette même année 1516, on commence le portail nord de l'église de Gisors. Il faut attendre cinq ou six années pour voir apparaître aux vantaux du portail de Gisors, dont l'auteur principal paraît avoir été un Français, Pierre Adam (1), la première trace de l'influence italienne dans notre région.

Ainsi, pour nous résumer, la cheminée de Fleury fut exécutée en 1514-1515 par des sculpteurs italiens pour le compte d'Antoine de Thibivilliers et de Jeanne de Bulleux, et on ne peut trouver dans la région d'alentour, à une date contemporaine, quoi que ce soit du même style. Mais l'analogie de cette œuvre d'art avec les sculptures du manoir de la Poissonnière permet d'affirmer qu'elle est l'œuvre des mêmes artistes, malheureusement anonymes, et qu'elle fut construite sous la même inspiration. particularités qui s'expliquent par des liens de parenté entre les Ronsart et les Thibivilliers. Qu'elle ait été sculptée sur place ou dans le Vendômois, la cheminée de Fleury constitue donc, et à toutes sortes de titres, un document fort curieux de l'histoire artistique de la France, et il faut vivement regretter que la possession n'en soit pas demeurée à notre pays (2).

L. RÉGNIER.

(1) C'est le seul ouvrier nommé dans les comptes (Archives de l'église de Gisors), ou n'apparaît, d'ailleurs, à aucune époque, le nom d'un Italien.

(2) Les architectes français, nous l'avouons sans fierté aucune, ont dédaigné cette belle œuvre d'art, . . . jusqu'au jour où elle fut vendue. Quant à M. de Tristan, il se trouvait forcé de s'en défaire par l'impossibilité de l'utiliser chez lui, ou nulle pièce ne pouvait la recevoir.